l'écho des tours

N° 59
Été 2013
Journal d'information de la ville de Châteaurenard

inclus : l'agenda des manifestations

Saint Eloi, Fiesta Y Toros, Madeleine, Enclumes... voici venu le temps des grandes fêtes de l'été !

Centrale photovoltaïque : le calendrier s'accélère ! Page 7

Aménagement du quartier de la gare : maîtriser et anticiper l'avenir Page 15



www.chateaurenard.com

À la une

ESPLANADE Isidore Rollande OFFICE DE TOURISME


lacher de ballons


conte musical


marché nocturne

PROGRAMME EN PAGE AGENDA

marché nocturne • animations de rue
distribution de cadeaux • spectacle
conte musical • restauration
ambiance musicale • lâcher de ballons
apéritif à la population


spectacle


animations de rue


déambulation

Ça c'est passé près de chez vous !


Pierre Castoldi, Sous-Préfet d'Arles et Bernard Reynès, Député-Maire posent la première pierre !

ÉCO-QUARTIER : UN QUARTIER DANS LE VENT !

Ils sont venus nombreux braver le froid intense en ce mercredi 22 mai !
Mais ils n'auraient raté cela pour rien au monde, les primo-accédants de l'éco-quartier du Vigneret... la pose de la première pierre de leur future résidence par le Député-Maire et le Sous Préfet d'Arles.

Ce projet, primé par le Ministère du Développement Durable, permettra aux jeunes, pour un prix inférieur au tiers du marché actuel, de se loger dans des conditions environnementales exceptionnelles (récupération des eaux de pluie, clôtures végétalisées, voies piétonnes, aires de jeux, nouvelles règles de consommation d'énergie...). Un quartier qui se veut respectueux de l'environnement, capable de créer un lien social. L'engouement a été tel que tous les lots sont pourvus. Une liste d'attente est cependant constituée auprès du service urbanisme.

N'hésitez pas à déposer votre candidature par email sur le :
vente-immobilier@chateaurenard.com

Michel LOMBARDO

INVITATION à la population

SOIRÉE INAUGURALE
JEUDI 4 JUILLET DÈS 18H00

On vous attend nombreux !!!

J-8 avant l'inauguration de l'Esplanade Isidore Hollande... Merci encore pour votre patience durant les travaux !
Cet espace est maintenant à vous : vivez le, à commencer par cette inauguration. Que nos anciens que les mamans s'approprient cet espace !
Vivons notre ville et soyons en fiers.

GIRATOIRE SAINT ROCH : CA TOURNE BIEN !

Fluidifier le trafic aux entrées de ville et permettre ainsi un accès plus aisé au centre ville, répondre au développement des modes de déplacements doux, sécuriser la circulation piétonne notamment aux abords des écoles en créant des trottoirs supplémentaires, se mettre aux normes en terme d'assainissement, de réseau pluvial, tels sont les enjeux des grands travaux urbains entrepris sur la commune et plus particulièrement sur les grands carrefours souvent embouteillés.

L''aménagement du giratoire Saint Roch succède à celui des anciens Combattants, et anticipe l'aménagement futur de l'avenue des Martyrs de la Résistance. La suppression des feux tricolores a déjà grandement amélioré la fluidité de la circulation.

La remise de notre très cher Saint Roch dans son oratoire, sous l'oeil protecteur des confréries a rassuré plus d'un administré et c'est désormais un giratoire fleuri et sécurisé que nous empruntons quotidiennement !

Patrice MARTEEL



Bernard Reynès, Député-Maire, entouré de Patrice Marteel, Adjoint aux travaux et de Gustave Cestier, Maire Honoraire, présente le tout nouveau giratoire



Édito

Quasiment un an jour pour jour, nous fêtions ensemble l'aménagement de la place Voltaire, espace convivial en plein cœur de ville.

Nous voilà aujourd'hui sur le point d'inaugurer l'esplanade Rollande : prolongement naturel de la place Voltaire jusqu'au Cours Carnot.

Ce nouvel espace que je vous invite à découvrir le 4 juillet prochain, cette superbe perspective qui porte le regard jusqu'aux tours du château, donne encore plus de caractère à notre centre ville.

Esthétique certes mais également chaleureux avec des jeux pour nos enfants, permettant aux Châteaurenardais de se ré-approprier leur cœur de ville, en terme d'identité, de qualité de vie.

Vous l'avez tous constaté aujourd'hui : la démolition de l'Office de Tourisme a permis de mettre au grand jour la médiathèque et le superbe bâtiment qui l'abrite, don du docteur Rollande à la commune.

Le nouvel Office, sur le cours Carnot, beaucoup plus vaste et accueillant, symbolise aussi toute l'ambition touristique de Châteaurenard.

Que de chemin parcouru depuis le premier coup de marteau piqueur sur notre bon vieux cours Carnot en 2004 !

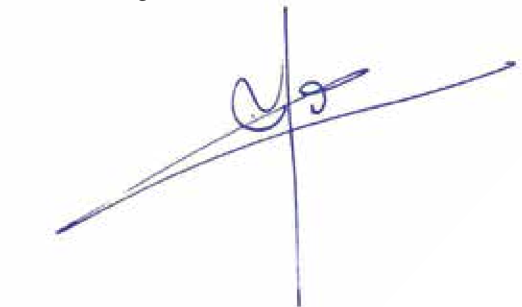
De la réhabilitation complète du Cours à la mise à jour du canal du Réal, en passant par la construction du parking souterrain, l'aménagement du Chemin Entre deux Eaux, la création de l'Espace Culturel et Festif de l'Etoile, résolument Châteaurenard se tourne vers l'avenir et vous en êtes les principaux acteurs : je ne vous remercierai jamais assez de votre soutien et de votre patience durant ces travaux !

Mais aujourd'hui, nous pouvons être fiers de notre ville qui a su conserver ses traditions tout en prenant le chemin de l'avenir !

Traditions qui ne sauraient tarder à l'aube des fêtes de la Saint Eloi, de Fiesta Y Toros, de la Madeleine et en septembre de la Saint Omer. Ces fêtes qui font notre richesse, notre authenticité et qui nous renvoient l'image d'un art de vivre que nous voulons à toute force préserver !

Un bel été à tous..

J'espère vous rencontrer nombreux le 4 juillet prochain afin de partager ensemble un moment de joie autour de cette inauguration !



Bernard REYNÈS
Maire de Châteaurenard
Député des Bouches du Rhône

Sommaire

2-3 • **Dossier du mois**
Les inaugurations du printemps
Invitation à la population pour l'inauguration de l'esplanade Isidore Rollande

4 • **Editorial**

5 • **En mouvement**
Transhumance clôture majestueusement la semaine provençale

6 • **Conseils Municipaux**

7 • **Environnement**
Centrale solaire photovoltaïque : 1,2,3 soleil !

8 • **Libre opinion/histoire locale**

9 • **Agenda**

13 • **Economie**
Une étude "marketing territorial" sur la commune

14 • **Proximité**
La fête des voisins : toujours autant de convivialité dans les quartiers

15 • **Urbanisme-cadre de vie**
Quartier de la gare : une étude est en cours...

16 • **Jeunesse**
La remise des cartes électeurs aux jeunes citoyens

17 • **Solidarité**
Epicerie sociale, mode d'emploi

18 • **Services**

19 • **Culture-tourisme**
Nouveau "look" et nouveau réglement pour la médiathèque

20 • **Sport**
Piscine municipale : tous à l'eau !



Ours : Bi-mestriel • Numéro 59 • O € • Été 2013 • Parution : Juin 2013 • Condition d'abonnement : aucune • Date dépôt légal : 8 avril 2004 • N° ISSN : 1634-247x
Directeur de la publication, responsable de rédaction : Service Communication • Imprimé par : Arsaprim (sur papier répondant aux normes écologiques).
Editeur : Mairie de Châteaurenard • Service Communication 13160 Châteaurenard Cedex • Rédaction : I. Jauffret
Conception et réalisation de la maquette : Arsaprim • Photos : Service Communication, N. Combe-Bouchet • www.chateaurenard.com
Photo de couverture : la fête de la Saint Omer - photo Nelly Combe Bouchet

TransHumance clôture majestueusement la semaine provençale

Le temps n'était pas au rendez-vous le 25 mai dernier : la pluie a tout de même épargné le spectaculaire défilé des 19 attelées de charrettes et lors de l'animaglyphe sur le MIN, les charretiers ont tout donné pour que la fête soit splendide.

Et elle l'était... avec les fouetteurs, les arlésiennes, les tambourinaïres, les chevaux lourds, bref, tout ce qui fait la part belle à notre Provence ; les 19 confréries unies dans un même élan de traditions...

La foule était nombreuse pour les applaudir tout au long du parcours....

La suite en images...


Superbe chorégraphie animale sur le MIN orchestrée par le théâtre du Centaure


Le cours Carnot affiche "complet" en ce 25 mai


Les différentes confréries unies dans un même élan de traditions


Les danses provençales…




…rythmées par les tambourinaïres







CONSEILS MUNICIPAUX

Principaux extraits de la séance publique du 28 mars 2013 :

1) Information sur la réforme des rythmes scolaires : le décret du 24/01/2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, ayant pour but la modification des rythmes scolaires, aura un impact sur l'organisation de la semaine scolaire. Celle-ci comptera désormais quatre jours et demi d'école (le mercredi matin étant privilégié) pour 24 h d'enseignement. Une journée ne pourra dépasser 5h30 de cours et la demi-journée 3h30. Une mise en œuvre dès 2013 ne permettrait pas à la commune d'organiser correctement les services et d'engager la concertation entre corps enseignant, parents d'élèves et acteurs associatifs. C'est pourquoi la commune de Châteaurenard appliquera la réforme lors de la rentrée 2014-2015.

2) Subventions allouées aux associations pour l'année 2013 : le CM a approuvé à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations châteaurenardaises. (cf site de la ville)

3) Protection sociale complémentaire des agents municipaux : le CM décide à l'unanimité d'aider financièrement les agents adhérents à un contrat labellisé à compter d'avril 2013 et de moduler la participation employeur selon le traitement brut (25 € par mois et par agent au maximum).

4) Participation financière du LIONS CLUB aux loisirs et aux ateliers jeunesse des enfants de la commune : renouvellement pour l'année 2013, de son soutien financier aux activités de loisirs destinées aux enfants et aux jeunes d'une part, et au projet d'« Ateliers Jeunesse » développé conjointement par la Commune, le CCAS et l'ADDAP13 d'autre part. Sont concernés les jeunes issus de familles modestes ainsi que des travaux établis par les Services Techniques Municipaux, le coût des opérations d'aménagement et de sécurisation de la zone de jeux du quartier Saint Eloi (phase 2) s'élève à 940€ TTC. Pour les opérations prévues à Saint Roch, le coût estimatif s'élève à 4425.20€ TTC. Le Lions Club a accepté de financer l'intégralité des dépenses de l'atelier jeunesse à Saint Eloi, et prendra à sa charge une fraction des dépenses de l'atelier jeunesse prévu à Saint Roch. Cette participation prendra la forme de don.

5) La modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Villargelle a été votée à l'unanimité par les élus : l'objet principal de la modification des statuts réside donc dans le fait que le Syndicat Intercommunal acquiert désormais la compétence d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ces modifications, qui prendraient effet à compter du 1er juillet 2013, permettront ainsi de poursuivre durablement l'activité de l'association gestionnaire de Villargelle, amenée à la dissolution.

6) Soumission à déclaration préalable des divisions foncières en zone agricole et naturelle : les divisions de terrain réalisées dans des zones agricoles de la commune font apparaître un risque de fragilisation de ces secteurs par le morcellement de grands terrains. La commune ne découvre les éventuelles divisions que lors des notifications de la SAFER. Afin de pallier cette difficulté, le législateur, par l'article L111-5-2 du code de l'urbanisme, ouvre la possibilité à l'autorité compétente de pouvoir soumettre à déclaration préalable les divisions dans les parties de la commune nécessitant une protection particulière en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages.

7) Extension du droit de préemption simple et renforcé sur le secteur du quartier durable du Vigneret : dans le cadre de la poursuite de sa politique d'aménagement, la commune a été amenée à créer un nouveau quartier au sud de son territoire. Cette zone d'urbanisation future à vocation principalement résidentielle, sous forme de quartier durable sera affectée principalement à la vocation d'habitat. Le CM a décidé à l'unanimité d'étendre le droit de préemption urbain simple et renforcé sur ce secteur.

8) Rétrocession du droit au bail commercial de l'immeuble situé au 24 Bd du 4 Septembre : Jean COURTOIS s'est porté acquéreur des murs du bâtiment abritant l'ancienne boulangerie-pâtisserie en date du 23/10/2012. pour ouvrir un commerce de souvenirs et d'artisanat. Il sollicite la commune pour en acquérir le droit au bail pour un montant de 30 000 €. Le CM autorise cette vente par 26 voix pour et 3 contre.

9) Lancement d'études préalables sur le devenir du quartier de la Gare (cf article p 15). le CM par 26 voix pour et 3 abstentions, a décidé d'instituer un périmètre d'étude sur ce secteur.

10) Location de la Buvette des Tours : pour les années 2012, 2013 et 2014, Pascal BARRET (Calou Boissons) a été retenu pour l'exploitation de la buvette des Tours pour un montant de 1000€ par saison (auquel s'ajoute un loyer mensuel d'hivernage de 5€). Le CM décide à l'unanimité : une diminution de la redevance d'occupation du domaine public à 500€, suite à de nombreux jours d'intempérie, un rallongement de la période d'ouverture, soit du 20 avril 2013 au 30 septembre, et une ouverture exceptionnelle le 30 mars.

Principaux extraits de la séance publique extraordinaire du 15 avril 2013 :

1) Délégation de service public du cinéma LE REX : la gestion du cinéma a été confiée par délégation de service public à M. Dubois, et prendra fin le 31 /12/2013. Dans la perspective du lancement d'une nouvelle procédure qui doit permettre la désignation du nouveau gérant à compter de 2014, le CM doit se prononcer sur le principe de la délégation, au vu d'un rapport présentant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire. La commune a deux possibilités : la régie (exploitation directe par les services municipaux) ou la délégation à un délégataire public ou privé. *Le CM par 25 voix pour et 3 contre, retient le principe de délégation de service public qui semble plus adapté à la gestion d'un tel équipement.* Une commission de délégation de service public du cinéma le REX doit être constituée pour suivre cette procédure. Le CM adopte la liste unique suivante : Titulaires : Marcel Martel, Françoise Cestier, Annie Kotzarikian, Frédéric Nicolas, Christophe Thévenon Suppléants : Céline Chaine, Nathalie Bangil, Maryse Courtial, Sylvie Poncet, Nicette Aubert

2) Vote de la composition du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance pour le prochain mandat : par délibération en date du 21 mars, le conseil communautaire de la CARAD a approuvé les modalités suivantes de composition du conseil communautaire (nombre et répartition des sièges) pour le prochain mandat : communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants : 3 sièges - communes dont la population est comprise entre 5 000 et 10 000 habitants : 4 sièges - communes dont la population est supérieure à 10 000 habitants : 7 sièges. Soit le nombre de 41 sièges, toutes communes confondues. *Le conseil municipal approuve cette modification par 25 voix pour et 3 abstentions.*

Principaux extraits de la séance publique extraordinaire du 22 avril 2013 :

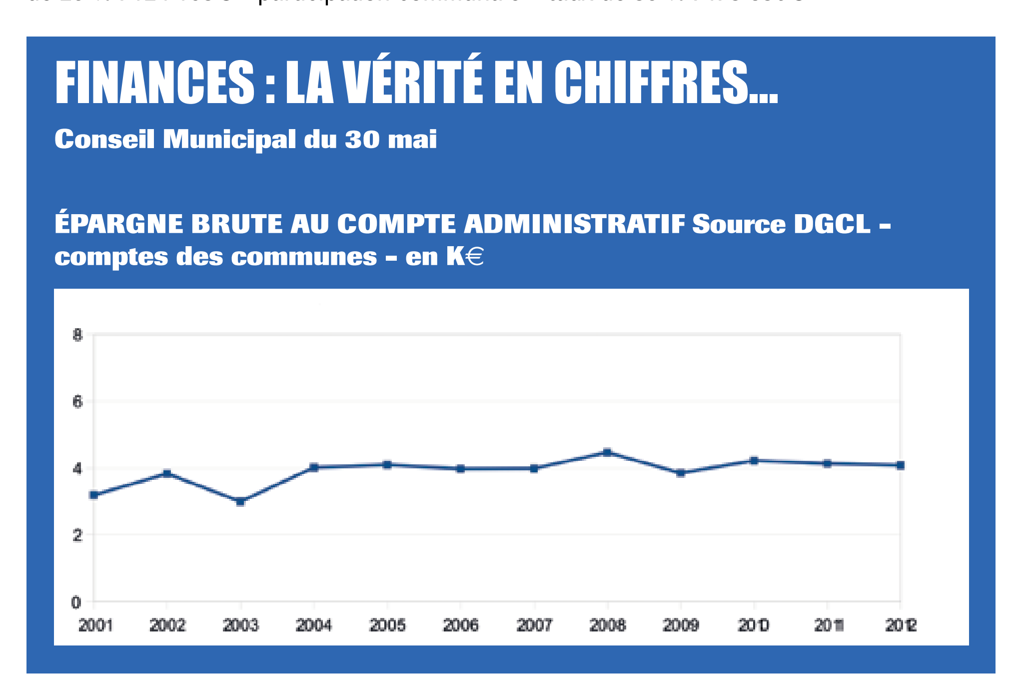
1) Attribution d'une subvention exceptionnelle au RCC : le Conseil Supérieur de la Direction Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion, qui a examiné le dossier financier du club, les 11 décembre et 20 mars derniers, a décidé la rétrogradation du RCC en Fédérale 3 aux motifs de capitaux propres négatifs et de divergences entre le résultat prévisionnel et le résultat réalisé (saison 2011/2012). La rétrogradation en Fédérale 3, voire dans des divisions inférieures dans l'hypothèse d'un dépôt de bilan, ferait encourir au club un risque de disparation, alors qu'en cette année 2013, nous célébrons les 100 ans d'existence du RCC. Aussi, le CM par 24 voix pour et 5 abstentions, décide d'apporter le soutien de la municipalité par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 65 000€.

2) Dotation d'équipement des territoires ruraux 2013 – (DETR) : le CM décide à l'unanimité de demander une subvention au titre de l'exercice 2013 pour les travaux d'aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance, d'un montant de 496 55€ HT. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit : Conseil Général – taux de 40 % : 198 662€ - DETR – taux de 25 % : 124 163€ - participation communale – taux de 35 % : 173 830€

FINANCES : LA VÉRITÉ EN CHIFFRES...

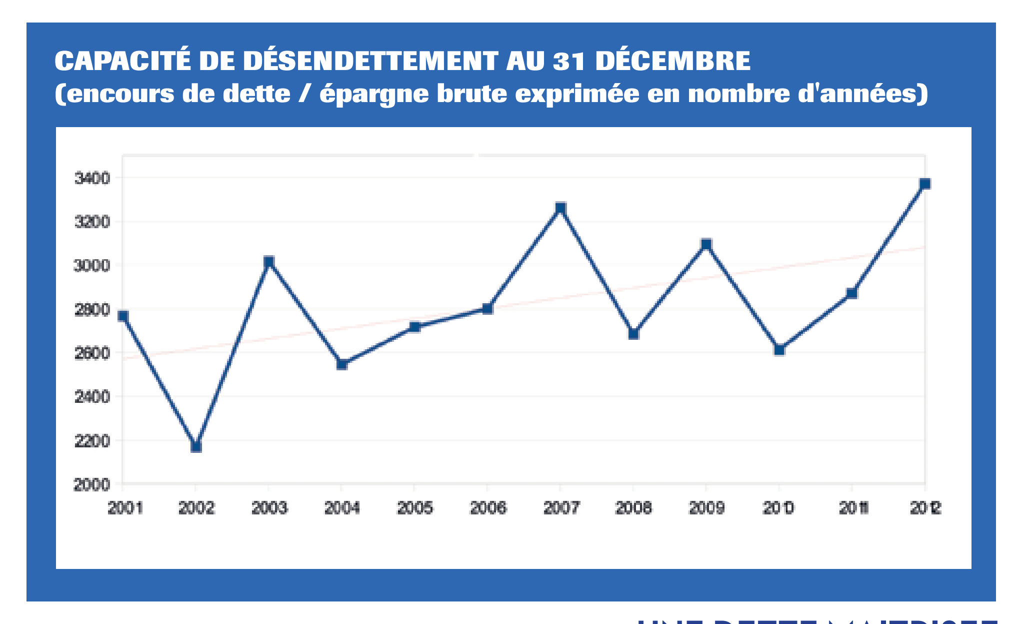
Conseil Municipal du 30 mai

ÉPARGNE BRUTE AU COMPTE ADMINISTRATIF Source DGCL - comptes des communes - en K€



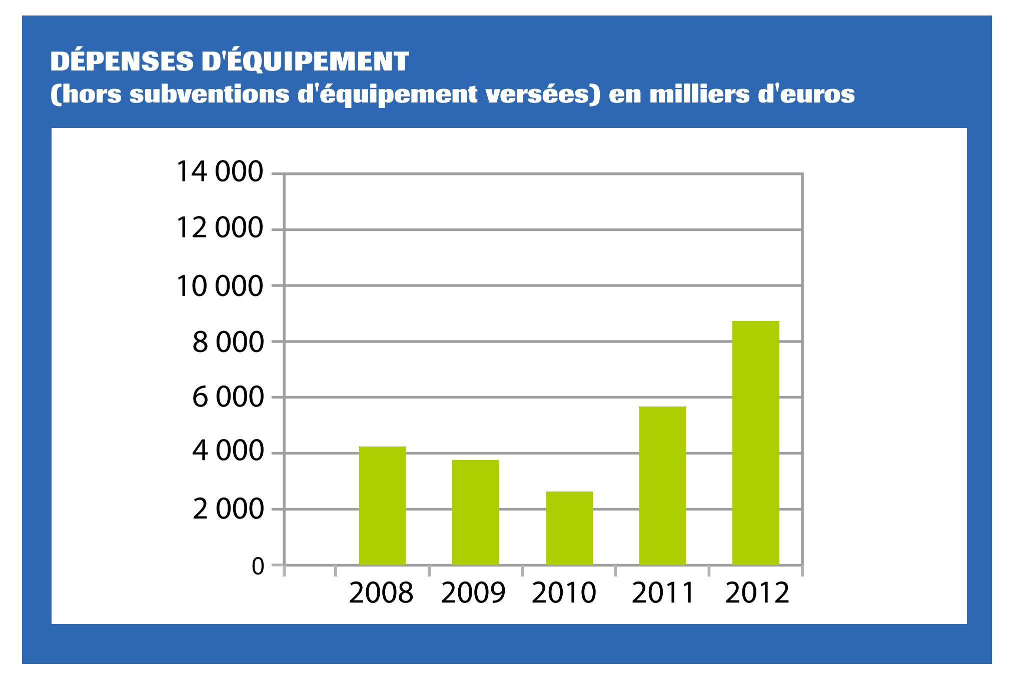
LE PLUS HAUT NIVEAU D'ÉPARGNE BRUTE DEPUIS 2001...
...et aucune augmentation d'imposition !!!

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT AU 31 DÉCEMBRE (encours de dette / épargne brute exprimée en nombre d'années)



UNE DETTE MAITRISEE
...et une capacité de désendettement de la commune stabilisée.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (hors subventions d'équipement versées) en milliers d'euros



UN INVESTISSEMENT RECORD
...avec 10 millions d'euros investis cette année !!!

Stabiliser la fiscalité locale, assurer le maintien d'un haut niveau d'autofinancement, maintenir la capacité d'investissement, préserver le ratio de solvabilité... voilà les 4 orientations de la stratégie financière retenue par la municipalité

Centrale photovoltaïque : 1, 2, 3 soleil !





Avec le démarrage du chantier de la ferme photovoltaïque très prochainement, l'une des actions phares de l'Agenda 21 se concrétise!

Les étapes du projet

Inscrite dans les objectifs du mandat, la réalisation d'une ferme photovoltaïque figure dans l'Agenda 21 et signe l'engagement de la commune en faveur des énergies renouvelables.
Le projet a été sélectionné par le Ministère de l'Ecologie en 2012, garantissant ainsi le tarif de rachat de l'électricité. L'annonce de la fermeture de l'usine Bosch, en France, a suscité des questions puisque c'est elle qui devait produire les 28 000 panneaux solaires. Heureusement, un autre fournisseur a été trouvé rapidement, qui fournira les panneaux, fabriqués en France à Chalon sur Saône.
Les études de terrain préparatoires sont actuellement en cours, les travaux à proprement parler vont débuter début juillet pour une inauguration en 2014.
Le public pourra découvrir son fonctionnement grâce à une plateforme pédagogique équipée de panneaux d'information et d'une borne indiquant en temps réel la production d'électricité.

Quelques chiffres chocs :

- 9 240 000 KW produits : soit l'équivalent de la consommation de 4000 personnes (incluant le chauffage électrique).
- 6400 tonnes de CO2 économisées par an : soit l'équivalent d'autant d'allers-retours Paris/New York en avion.

Avec 1530 heures d'ensoleillement par an, Châteaurenard dispose d'une localisation privilégiée pour la mise en œuvre d'un tel projet.
En plus du bénéfice énergétique, cet aménagement permettra de réhabiliter le site de l'ancienne décharge des Iscles et constitue ainsi une véritable plus value environnementale ; donc coup double pour l'environnement !
Construite et exploitée par la Compagnie du Vent, filiale de GDF Suez, elle ne coûtera pas un centime à la commune, il s'agit d'une technique éprouvée et sans risque.

Michel LOMBARDO

La solidarité inter-générationnelle : prochain thème de l'appel à projet



La commission extra municipale du DD, réunie le 23 mai dernier, a fait un point sur les actions de sensibilisation des écoliers au développement durable. La solidarité intergénérationnelle a été retenue comme thème pour l'appel à projet 2013/2014. Les écoles et structures travaillant en lien avec les enfants pourront proposer leurs projets et solliciter l'aide de la mairie qui dispose d'un fond de 3 000€ à cet effet.

Didier RAGOT

Et Marianne les amena à Paris...

Les jeunes Châteaurenardais qui ont été primés lors du concours de dessin "dessine-moi une Marianne" organisé par la municipalité ont été invités par cette dernière ainsi que leurs professeurs le mardi 12 juin à Paris.

Recus très officiellement par Jean-Louis Debré, le président du Conseil Constitutionnel, nos citoyens en herbe ont pu assister à la cérémonie de remise des Mariannes d'Or aux maires primés, ont visité l'Hôtel de Lassay, où le Président de l'Assemblée Nationale a son bureau et ont reçu de la part du Député Maire, Bernard Reynès, des explications sur nos grandes institutions. Après un pique nique sympathique, ils se sont rendus à la tour Eiffel que certains ne connaissaient pas ! Une bien belle journée pour Mathilde, Stecy, Eloïse, Célia, Karl et Baptiste !

Françoise CESTIER



J-L. Debré, Président du Conseil Constitutionnel a reçu nos jeunes lauréats

Panneau AGIR en entrée de ville : Kesaco ?



Le nouveau panneau installé à l'entrée de la ville, par la route de Noves a été offert par la Région PACA. Il indique que la commune est une ville engagée dans le programme « AGIR pour l'énergie » et œuvre donc activement à la réduction des consommations d'énergie et d'eau dans son patrimoine.
Cocorico !

Economie d'énergie : un concours destiné aux familles

Châteaurenard participe cette année, avec les communes du Pays d'Arles engagées dans le programme AGIR pour l'énergie, à un concours organisé par l'Espace Info Energie : les familles s'affronteront sur un objectif commun : diminuer leurs consommations d'énergie au cours du prochain hiver. Disposant des conseils précieux de l'Espace Info Energie, les foyers réunis en équipes pourront à la fois réduire le montant de leurs factures et gagner des cadeaux, pour les meilleurs d'entre eux ! Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Pierre BRUNET de l'Espace Info Energie au 04 90 96 43 86

D.R.

Mercredi 18 septembre : tous au compost !



Dans une ambiance conviviale, venez découvrir tous les trucs et astuces pour faire du compost de qualité ! Comment l'utiliser au jardin ? Comment les déchets se transforment-ils ?... Le compostage, un geste vraiment fertile ! Avec le CPIE Rhône Pays d'Arles et le réseau « compostage au jardin » des Bouches du Rhône.
Mercredi 18 septembre 18h aux jardins familiaux du Château au Grand Quartier.
Inscriptions, renseignements 04 90 98 49 09



Conseil Eco Geste du CMJ

Il est inutile d'utiliser sa voiture pour effectuer de courts trajets... En plus, marcher ou faire du vélo est bon pour la santé !

Margaux VALERO

Libre opinion

Il est rappelé qu'afin de respecter un équilibre entre tous les groupes municipaux, une rubrique identique est réservée à chacun depuis plusieurs années dans l'espace « Libre Opinion ». En fonction de ces données, il est de la responsabilité de chacun de rendre un article correspondant à celles-ci.

Groupe d'opposition « Vivre Mieux Notre Ville »

Depuis mon intervention en conseil municipal du 21 février sur l'attribution du « cornet d'or » par la société des Enclumes à la personne qui a pris, je cite « la cuite la plus mémorable » et surtout depuis la réponse des présidents de cette même association publiée dans le journal « La Provence » le 19 mars, les rumeurs vont bon train. Le groupe de l'opposition Vivre Mieux notre Ville n'apprécierait pas les membres de l'association des Enclumes, n'aimerait pas la convivialité et l'esprit festif de nos traditions provençales. Ces rumeurs n'auraient peut-être pas eu lieu si La Provence n'avait pas refusé de publier notre réponse arguant que le délai de réponse de trois jours était dépassé alors que la loi (article 13 de la loi du 29 juillet 1881) prévoit un délai de trois mois à partir de la date publication de l'article publié par l 'association des Enclumes dans ce même journal. Je viens donc par cet article rétablir notre droit de réponse qui permet enfin à notre groupe de répondre aux questionnements de certains Châteaurenardais.
NON, nous ne sommes pas contre toutes les événements proposés par les Enclumes. Par une lettre adressée aux présidents pour expliquer mon intervention, je les ai d'ailleurs remerciés pour l'énergie et le dévouement qu'ils déploient par ailleurs pour animer notre hameau de la Crau. C'est avec sincérité que je leur renouvelle ici nos remerciements.
NON, les élus du Groupe Vivre Mieux Notre Ville ne sont pas des rabat-joie incapables de s'amuser et d'apprécier pleinement tous les événements festifs qui ponctuent au fil des saisons nos journées et soirées.
OUI, les élus, les citoyens, les pères, les mères que nous sommes, sont des personnes responsables ! Notre groupe à travers mon intervention a voulu mettre en garde non seulement les présidents des Enclumes mais également l'ensemble du conseil municipal en rappelant les enjeux qui sous-tendent cet événement public du « cornet d'or », événement qui pour certains paraît anodin. Les présidents des Enclumes et M. le Maire ont eu la chance que pendant les quatre années d'existence de ce « cornet d'or » aucune association de lutte contre l'alcoolisme n'ait été alertée, qu'aucun proche d'une victime de l'alcool ne soit montée au créneau.
OUI, nous sommes contre l'apologie de l'alcool et pour vous convaincre chers lecteurs, si toutefois vous ne l'êtes pas encore, que récompenser l'abus d'alcool n'est pas une simple galéjade ni une idée originale, je terminerai mon article par quelques chiffres (études publiées le 4/03/2013 et le 26/03/2013) : en 2009, 49000 décès liés à l'abus d'alcool en France.
L'abus d'alcool est responsable de 22% des décès entre 15 et 34 ans, 30.8% des conducteurs impliqués dans un accident mortel ont un taux d'alcoolémie élevé.
En 2011, plus de 400 000 français ont été hospitalisés pour des troubles liés à l'alcool.

Sylvie PONCET

Groupe d'opposition « Châteaurenard Autrement »

A l'instant où ces lignes sont écrites le Conseil Supérieur de la Direction Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion n'a pas rendu son avis définitif sur ce que sera la saison prochaine pour le Rugby Club Châteaurenardais et cela au moment où le RCC fête ses 100 ans d'existence, d'immersion dans la vie de la ville.
Le RCC, se fut longtemps le rugby des clochers, des villages qui rythmait les dimanches après-midi des nombreux supporters châteaurenardais. Depuis quelques années avec la politique de professionnalisation menée par la Fédération nationale de rugby, des clubs de Fédérale 1 ou Fédérale 2 comme le RCC sont mis à mal, trop petits, ils ne peuvent bénéficier des retombées de la professionnalisation en matière de « sport spectacle ».
Aujourd'hui pour le club de Châteaurenard se pose les questions de ses choix, de ses projets d'avenir. Pour le club, faut-il seulement monter dans la hiérarchie, gagner des compétitions, faut-il former des jeunes pour constituer un vivier de recrutement pour l'équipe fanion, structurer l'école de rugby, tisser des liens avec le monde scolaire, former et fidéliser les bénévoles, assurer la promotion sociale de ses joueurs, s'ouvrir aux autres clubs locaux voisins ?... La collectivité municipale a besoin d'avoir une vision claire des stratégies choisies par le club à court et moyen terme.
Ceci posé nous sommes favorables à un soutien actif de la commune au club pour qu'il retrouve sa place de club lié étroitement à la vie de la cité, donnant de l'envie, de l'enthousiasme à ses supporters.
L'agriculture et l'agroalimentaire constituent toujours un secteur d'activité économique dynamique et créateur d'emplois sur la commune, elles sont son identité. La production, les modes de commercialisation ont beaucoup changé ces dernières années. Le monde agricole a connu de nombreuses adaptations pour suivre ces évolutions. Aujourd'hui pour répondre à de nouveaux défis se pose la réorganisation de la filière de l'amont à l'aval, de la production aux consommateurs, cela nécessite une réflexion à court et moyen terme de la globalité de la filière, de la place de ses acteurs, et de l'un de ses outils, le MIN dont le devenir va dépendre de sa capacité à évoluer. Marché de gros, lieu d'établissement de la mercuriale (fixation des prix), régie municipale, son avenir doit être une préoccupation pour la Mairie.
Le Compte Administratif 2012, comme le budget primitif 2013 font apparaître une situation financière serrée qui en 2014 ne laissera que des marges de manœuvre étroites pour répondre à la fois à des besoins d'investissements nouveaux tel que la création d'un groupe scolaire pourtant indispensable, la mise au norme de la station d'épuration des Iscles, la dynamisation des zones d'activités… et bien sur dynamiser les actions en direction des jeunes, stimuler les politiques culturelles et sportives, développer le lien social. Si l'épargne brute s'est maintenue en 2012 l'encours de la dette est aujourd'hui de 13,700 millions d'euros.

Nicette AUBERT

Groupe majoritaire « Châteaurenard avec passion »

LA PETITION "INTROUVABLE"
Mais où est donc passée la pétition ? Objet du délit : la destruction de l'ancien Office de Tourisme qui a provoqué un vif émoi au sein du groupe 'Châteaurenard Autrement'.
Lors du Conseil municipal du 19 novembre 2012, Monsieur le Maire a présenté, à titre d'information, le projet de création de l'Esplanade Isidore Rollande. Ce projet, dont l'objectif majeur consiste à ramener la population dans l'hyper-centre, est structuré autour de plusieurs réalisations:
1) transfert de l'Office de Tourisme en lieu et place du Bar Olala. Deux mandats de réflexion et de recherches pour donner à l'Office de Tourisme, vitrine touristique de la ville, la place qu'il mérite. L'opportunité d'acquérir le bar Olala a donc été saisie : un emplacement idéal en plein coeur de ville !
2) démolititon de l'Office de Tourisme. Rappelons que ce demi-camembert présentait de nombreux dysfonctionnements. Destiné à masquer la rue Berthelot et ses bâtiments vétustes, sa raison d'être n'est plus depuis la rénovation totale de la place Voltaire, qui, avec sa fontaine et ses bâtiments neufs, mérite bien au contraire d'être mise en valeur.
3) embellissement de l'entrée de la médiathèque. La touche de modernité et d'ouverture apportée à cet espace se conjugue parfaitement au caractère retrouvé de la bâtisse d'antan et à l'état d'esprit de son donateur Isidore Rollande.
4) création de la maison des services dans l'immeuble Anthémis pour offrir davantage de services à la population dans un souci de proximité et d'accessibilité.
5) installation d'un restaurant tenu par un chef cuisinier de renom, qui apportera à la commune une attractivité et une curiosité culinaire, supplémentaires. L'acquisition des locaux par la commune suscitant quelques remarques "aigres douces" ne comporte aucun risque, la charge financière pesant uniquement sur l'acquéreur.
En résumé un projet destiné à offrir un espace convivial, un lieu de vie aménagé pour les enfants avec manège et jeux, mais aussi à donner une image moderne et dynamique de notre centre-ville afin d'y attirer visiteurs et consommateurs.
En réponse, dix jours plus tard, la liste "Châteaurenard Autrement" tenait une conférence de presse pour lancer une pétition. On allait voir ce qu'on allait voir !
Cette pétition nous l'avons cherchée dans nos boîtes aux lettres, nous avons questionné des administrés pour savoir s'ils en avaient connaissance.. Mais rien ! Une pétition "introuvable" qui n'aura duré que le temps d'une conférence de presse pour un effet d'annonce sans suite. Que l'opposition critique les projets du Maire nous y sommes habitués ! Mais là, la méthode non aboutie est quelque peu légère.
Quant au devenir de cette pétition.. fort heureusement le papier est recyclable !
Quand vient l'heure des choix, nous les faisons guidés par l'intérêt de nos administrés et de notre ville et ce dans le respect d'une gestion saine des finances publiques.. L'aménagement de l'Esplanade Isidore Rollande n'échappe pas à cette règle.
Alors rendez-vous le 4 juillet pour l'inauguration, et vous jugerez sur place que les rumeurs, les griefs étaient bien infondés !

Michel LOMBARDO et Solange PONCHON

Histoire locale



Nous étions restés au mois de mai 1814, à la fin du mandat d'Isidore Quenin, révoqué par l'administration royale. A ce dernier succède Pierre Chabrier, 1er adjoint, qui fait provisoirement fonction de Maire…

Le 13.10.1814 : Pierre Chabrier préside le conseil. Se présente Denis Devillele et, après lecture faite de l'arrêté du Marquis d'albertas, préfet du département en date du 06.10.1814, Denis Devillele est nommé Maire de la commune. Il doit prêter le serment prescrit par la loi : « Je jure et promets à DIEU de garder fidélité et obéissance au Roi…etc…».
Le conseil subit peu de changement, quelques uns démissionnent, il est composé de Denis Devillele, Maire, Pierre Chabrier, François Chaix, adjoints, Joseph Guillaume Ginoux, Alexandre Pauleau, Véran Jean Ramasse, Jean Joseph Julliard, Jean Valérien Ginoux, Denis Ginoux, Jacques Morizot, Jean Baptiste Rollande, Etienne Fabre, Etienne Aubert, Joseph Delorme, Denis Gouirand, Jean Paul Mascle – Allemand, Paul Valérien Achard, Jean Joseph Chaix, Jean François Alex.

15.01.1815 : Le conseil examine les comptes de l'Octroi 1812 – 1813.
En 1812, les boissons (presque du vin) ont donné en recette : 1 750,40 Francs.
Les comestibles (les viandes) : 1 062,50 Francs (le plus rentable les porcs : 425 Francs).
Les dépenses s'élèvent à 2 849,07 Francs, de sorte que le receveur a dû avancer : 61,17 Francs.
Pour 1813 : le compte est excédentaire de 908,73 Francs (le receveur sera remboursé de ses 61,17 Francs).
On nomme Baudile Morel, ancien militaire en remplacement de Nicolas Orciere, décédé.
Pour ces 2 questions, le vote est unanime.
Les conseils n'ont pas changé dans leur fonctionnement, les délibérations sont soumises à l'approbation du sous-préfet, les contrôles sont inchangés.

29.01.1815 : Le Maire expose : « A partir du 1er Janvier, la perception des Octrois est de notre attribution directe, j'ai les preuves, que malgré la surveillance rigoureuse, il se commettait des fraudes de la part des bouchers, ainsi, je me suis fait autoriser d'établir, une tuerie publique (en vertu de la loi du…) et j'ai fait le choix d'un local, propice pour cet établissement, mais il a un coût : loyer, travaux à effectuer, il faut prévoir : 206,75 Francs ».
Le conseil est invité à délibérer sur ces propositions. Il considère que, cet établissement est nécessaire sous tous rapports, qu'il permet de prévenir les fraudes et qu'il occasionnera une augmentation des recettes.
Vote unanime, toutefois, il faudra demander un crédit pour effectuer les travaux (c'est la 1° fois, qu'on fait état d'un emprunt, pour réaliser des travaux).

21.02.1815 : Le Marquis d'ALBERTAS nomme Louis Alexis DESCHAMPS, conseiller municipal en remplacement d'un démissionnaire.

01.08.1815 : Napoléon, revient de l'île d'Elbe, il débarque à Golfe Juan et par la route des Alpes : « l'Aigle prend son vol de clochers en clochers, jusqu'aux tours de Notre Dame… ».
En cours de route, Napoléon signe des décrets, nomme un gouvernement, nomme des préfets.
A son arrivée à Paris, son administration est en ordre de marche.

03.03.1815 : 9 conseillers municipaux nouveaux sont nommés par son Excellence, le ministre de l'intérieur (on épure !). Nicolas Gay est nommé Maire, mais, ne prend pas ses fonctions…pourquoi ? C'est donc Pierre Chabrier qui est nommé Maire pendant « les 100 jours » mais, bizarre Denis Devillele siège toujours au conseil et signe « le Maire »… ??

17.03.1815 : On change encore des conseillers, Chabrier prend ses fonctions.

Louis BOUCHET



L'orchestre lyrique de la Région Avignon-Provence prend ses quartiers d'été à Châteaurenard

Avec un concert symphonique exceptionnel "Mozart sous les étoiles"



LE 4 JUILLET À 21H au Centre Culturel et Festif de l'Étoile

Centre Culturel et Festif de l'Etoile :
6 mois et déjà au firmament....

La programmation du service culturel et de l'Office Municipal de la Culture, avec la venue entre autre des BB Brunes, de Stéphan Eicher et de Vincent Moscato, a conquis le public qui s'est totalement approprié ce bel espace.

Ce ne sont pas moins de 27 associations Châteaurenardaises qui ont utilisé la salle pourvue d'un équipement de toute dernière génération afin d'y organiser lotos, soirées traditionnelles, bals, réunions et conférences, expositions...

Ce premier semestre a vu aussi plusieurs autres types d'occupations : assemblées générales annuelles de banques, salon de l'emploi du Pôle Jeunesse, Salon du Développement Durable, lancement de la Revue des Fêtes....

Après les derniers spectacles de juin, l'Etoile résonnera aux notes du concours "Nouvel air" organisée par l'association C'est dans l'Air le 13 juillet.

D'autres surprises vous y attendent, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.etoile-chateaurenard.com

l'agenda

Nous ne pouvons être tenus responsables pour d'éventuels changements de date dans les manifestations. Pour tout renseignement ou parution dans l'agenda, contactez l'Office de Tourisme au 04 90 24 25 50

• **Chaque jeudi de 18h à 23h :**
marché nocturne dans les rues du centre ville

• **De mi-avril à mi-octobre de 8h30 à 12h :**
marché de producteurs sur le MIN.
Rens: 04 90 94 14 90

• **Chaque dimanche de 8h30 à 12h30 :**
marché dominical. Rens. 04 90 24 35 35

• **Du 2 mai au 23 septembre :**
exposition temporaire au Musée des Outils Agraires et des Traditions Populaires



JUIN

• **Le 27**
Visite nocturne d'été à la buvette
Rens. 06 86 99 85 61

- à 18h30
Marché nocturne en centre ville
Dans le cadre des Extra-Festifs

• **Le 28**
- à 19h45
Spectacle des ateliers de la MJC
Au Centre Culturel et Festif de l'Étoile.
Rens. 04 90 94 58 05

- à 20h
Soirée mousse
Bodéga El Castillo. Rens. 04 90 24 25 50

• **Le 30 à partir de 13h30**
Ere du rythme
Au Centre Culturel et Festif de l'Étoile.
Tel 06 50 44 83 48

JUILLET

• **Le 3 à 10h30 et à 15h30**
La Malle aux Histoires
Comptines, et lectures d'albums pour les 2 à 5 ans. A la Médiathèque. Rens. 04 90 24 20 80

• **Le 4 à partir de 18h**
Inauguration de l'Esplanade Isidore Rollande et de l'Office de Tourisme en centre ville
18h : ouverture du marché nocturne, animation de l'association «sur un fil» : échassiers, fauconniers, animation musicale : Variety Jazz Club, manège pour enfants, distribution de cadeaux à la population, hommes statues
18h30 : animation pour enfants : conte musical
19h15 : numéro aérien
19h30 : inauguration de l'Office de Tourisme et de l'Esplanade
19h45 : discours officiels
20h15 : lâcher de ballons
20h20 : numéro aérien
20h30 : apéritif géant offert à la population animé par le Variety Jazz club
20h30 : animation de l'association «sur un fil»
21h : spectacle au Centre Culturel et Festif de l'Etoile par l'orchestre lyrique d'Avignon «Mozart sous les étoiles» (payant)

• **Du 5 au 9**
Fête de la Saint-Eloi *(programme ci-dessous)*

• **Le 6 à 17h**
Grand écran
Projection d'un film tous publics à la médiathèque. Programme consultable sur place. Rens. 04 90 24 20 80

• **Du 8 au 12**
Animations et sorties à la journée
➜ Pour les 9-15 ans à la MJC.
Rens. 04 90 94 58 05
➜ Pour les 6-12 ans à la Palestre.
Rens. 06 27 54 83 68
➜ Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens. 04 90 94 12 47

• **Du 8 au 31 de 8h30 à 18h**
du lundi au vendredi
Stage multidisciplines par Equi-trot
Stages d'initiation et de perfectionnement, à la journée ou la semaine. Rens. 06 81 40 55 26

• **Du 9 au 11, du 16 au 19, du 23 au 26, et du 29 au 30**
Animations et sorties à la journée
Pour les 6-16 ans au pôle jeunesse.
Rens. 04 90 94 44 10

• **Le 11 de 18h à 23h**
Marché nocturne avec animation musicale : la caravane des Menestrels
Dans le cadre des Extra-Festifs

Fête de la St Eloi

du 5 au 9 juillet

VENDREDI
19h et 22h : *abrivado, cours Carnot*

SAMEDI
19h : *apéritif concert place de la République suivi du bal à 21h30*
21h30 : *défilé des Midinettes, cours Carnot*

DIMANCHE
7h : *messe au mas des Bayles suivi du dejeuner à 8h*
10h30 : *procession de la charette de la Saint Eloi et des groupes folkloriques*
11h : *bénédiction de la charrette*
17h : *trophée des As*
19h : *apéritif concert, place de la République suivi du bal à 21h*

LUNDI
9h : *concours de pêche*
11h30 : *encierro au vieux village*
13h : *aïoli*
20h : *soirée coquillages aux arènes (payant) suivi du spectacle (entrée libre) à 21h30*

MARDI
11h : *abrivado longue, arrivée place de la République, défilé des charrettes sur le Cours Carnot*
11h30 : *abrivado, Cours Carnot*
13h : *paëlla bodega Bienvenida*
17h : *course de l'Avenir*
19h : *apéritif concert, place de la République suivi du bal à 21h30*

Fête votive de la Madeleine

du 2 au 7 août

VENDREDI
19h et 22h : *abrivado, cours Carnot*

SAMEDI
19h : *apéritif concert avec l'orchestre "Bernard Becker", place de la République peña les Z'improvistes au Mas des Bayles, suivi d'un grand bal*

DIMANCHE
8h : *dejeuner au mas des Bayles*
11 : *défilé de la charette*
17h : *trophée des As*
19h : *apéritif concert, place de la République puis soirée à 21h30*

LUNDI
9h : *concours de pêche*
11h30 : *encierro Halte routière*
13h : *aïoli*
19h : *apéritif concert, place de la République puis soirée à 21h30*

MARDI
11h30 : *abrivado, Cours Carnot*
18h : *démonstration de caisses à savon, départ de l'Eglise*
21h30 : *grand défilé des associations en ville*
22h30 : *soirée DJ, place de la République*

MERCREDI
11h : *abrivado longue, arrivée avenue du Général de Gaulle, défilé des charrettes sur le Cours Carnot*
11h30 : *abrivado, avenue du Général de Gaulle*
13h : *taureau à la broche Bienvenida*
17h : *course de l'Avenir*
19h : *apéritif concert, place de la République*
21h30 : *défilé des Midinettes départ Cours Carnot jusqu'au MIN*
22h : *grand feu d'artifice sur le MIN*
22h30 : *grand bal, place de la République*

Fête de la St Omer

du 13 au 18 septembre



VENDREDI
20h30 : *intervillages*

SAMEDI
15h30 : *course de taureaux jeunes*

DIMANCHE
11h : *défilé du char des enclumes et des groupes folkloriques*
16h : *concours de boules*
17-18h : *les Pastagas*
18h : *abrivado, avenue Saint Omer*
19h : *apéritif concert*

LUNDI
15h : *grand prix boulistes*
15h30 : *courses de vaches jeunes*
18h : *encierro bar Mathieu*

MARDI
15h : *concours de boules*
15h30 : *course de vaches cocardières*
20h : *soirée coquillages*

MERCREDI
11h : *promenade découverte*
13h : *aïoli avec animation musicale*
16h : *course de vaches pour les amateurs*

• **Le 13**



Un premier concours pour la Gaze au trou des pêcheurs

Le comité des fêtes met les petits plats dans les grands pour cette 4ème édition de la Gaze. Un concours de manade est en effet organisé afin de prolonger ce grand moment festif dans un cadre souvent méconnu des Châteaurenardais eux mêmes : le trou des Pêcheurs. Cela commence dès le matin à 9 heures avec le petit déjeuner, se poursuit à 11h et à 14h avec le passage de la Gaze. Sur place : restauration, ambiance musicale. Rens. 04 90 24 25 50.

- à 15 h 30

Écran des mômes

Projection pour la jeunesse (dès 6 ans) d'un film récent ou du patrimoine à la médiathèque. Rens 04 90 24 20 80

- à 20h30

« NOUVEL AIR 2013 »

3ème édition du Grand Concours de Chant « Nouvel Air », créé par l'association et école de Chant « C'est dans l'Air » de Châteaurenard. Une demi-finale de sélection se déroulera à Orgon le samedi 29 juin 2013 à 20h30. A l'honneur, les gagnants de l'édition 2012 feront leur show pendant la délibération du Jury. En partenariat avec l'OMC et la mairie de Châteaurenard. Rens. Michel Gullo, 06 21 82 96 25 et infos sur http://concours.cestdanslair.eu/

• **Le 14 en soirée**

Repas spectacle

Organisé par Les Amis des Tours et la buvette du Château.
Rens. 06 86 99 85 61 ou 04 90 15 48 55

• **Du 15 au 19**

Animations et sorties à la journée

➜ Pour les 6-12 ans à la Palestre.
Rens. 06 27 54 83 68
➜ Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens. 04 90 94 12 47

• **Du 15 au 22**

Camp à Ispagnac

Pour les 13-15 ans, proposé par la MJC.
Rens. 04 90 94 58 05

Camp à Saint Martin en Vercors

Pour les 8-10 ans, proposé par le pôle jeunesse.
Rens. 04 90 94 44 10

• **Le 18 de 18h à 23h**

Marché nocturne avec animation musicale : la caravane des Pirates

Dans le cadre des Extra-Festifs

• **Du 18 au 19**

Stage de préparation Feria de Châteaurenard

Organisé par Equi-trot. Rens. 06 81 40 55 26

• **Du 19 au 21**

Fiesta y Toros

Voir encadré en dernière page de l'agenda.

• **Le 20**

Atelier d'écriture pour adultes

Organisé par l'association l'Affabuloir à la médiathèque. Rens.04 90 24 20 80

• **Du 22 au 26**

Animations et sorties à la journée

➜ Pour les 6-12 ans à la Palestre.
Rens. 06 27 54 83 68
➜ Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens. 04 90 94 12 47

• **Du 22 au 29**

Camp à Ispagnac

Pour les 10-12 ans, proposé par la MJC.
Rens. 04 90 94 58 05

• **Du 22 au 31**

Camp à Saint Martin en Vercors

Pour les 10-12 ans proposé par le pôle jeunesse.
Rens. 04 90 94 44 10

• **Le 23 de 15h à 19h30**

Collecte de sang

À la Maison de la Vie Associative.
Rens. 04 90 26 32 95 / 04 90 94 12 89

• **Du 23 au 24**

Mini camp spécial « Ados »

Organisé par Equi-trot. Rens. 06 81 40 55 26

• **Le 25 de 18h à 23h**

Marché nocturne avec animation musicale : les Frérots

Dans le cadre des Extra-Festifs

• **Le 27 à 19h**

Spectacle Les Frérots

Dans le cadre des Extra-Festifs
En centre ville. Guinguette, années 30.

• **Le 28**

Bal de la Sainte Marthe

Organisé par le comité des fêtes, Cours Carnot.
Rens. 04 90 24 25 50

• **Du 29 au 30**

Mini camp pour tous avec soirées jeux

Organisé par Equi-trot. Rens. 06 81 40 55 26

• **Du 29 au 2**

Animations et sorties à la journée

Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens. 04 90 94 12 47

AOÛT



• **Le 1er de 18h à 23h**

Marché nocturne avec animation musicale : Les Bandits Manchots

Dans le cadre des Extra-Festifs

• **Du 1er au 30 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi**

Stages multidisciplinaires par Equi-trot.

Rens. 06 81 40 55 26

• **Les 2, 3, 5, 6, 7 et 8**

Plusieurs concours de boules

Organisés par La Boule Blanche au Bar des Lonnes. Rens. 04 90 94 02 93

• **Du 2 au 7**

Fête de la Madeleine *(programme p. 10)*

• **Du 5 au 9**

Animations et sorties à la journée

Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens 04 90 94 12 47

• **Le 8 de 18h à 23h**

Marché nocturne avec animation musicale : Les Ventres Bleus

Dans le cadre des Extra-Festifs

• **Le 9 à 21h30**

Patrick Sébastien

Au Centre Culturel et Festif de l'Etoile, organisé par le comité des fêtes : un spectacle d'imitations et de confidences pour un dernier tour de piste de l'artiste ! Rens et réservations : 04 90 24 25 50

• **Le 10 à 19h**

Spectacle les British Legend

Dans le cadre des Extra-Festifs, rock et danse des 60'S en centre ville

• **Du 11 au 18**

Camp à Vias Plage

Organisé par Equi-trot. Rens. 06 80 40 55 26

• **Du 12 au 16**

Animations et sorties à la journée

Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens 04 90 94 12 47

• **Du 13 au 15 à 21h**



« Une toile sous les étoiles » : déjà cinq ans !

Les amis des Tours, en partenariat avec le cinéma Rex, l'Association La Strada, et le service culturel renouvellent les soirées « Une toile sous les Etoiles ». Trois films seront à nouveau projetés sur un grand écran, en plein air dans la cour du château. Ces soirées connaissent un engouement grandissant, il est donc préférable de réserver (tarif 5€/personne). En ce qui concerne la séance du 14, la municipalité prenant en charge 4€/ enfant, le tarif est réduit à 1€ pour les plus jeunes jusqu'à 12 ans. Programme disponible à l'Office de Tourisme et au Cinéma Le Rex.

• **Du 19 au 23**

Animations et sorties à la journée

Pour les 3-14 ans à Villargelle.
Rens. 04 90 94 12 47

l'agenda 2013

Du 21 au 22
Mini camp
Organisé par Equi-trot. Rens. 06 80 40 55 26.

Du 24 au 25
Randonnée à la plage
Organisée par Equi-trot. Rens. 06 80 40 55 26.

Du 26 au 30
Stage de loisirs créatifs
L'après-midi. Au pôle jeunesse. Rens 04 90 94 44 10

Animations et sorties à la journée
Pour les 3-14 ans à Villargelle. Rens. 04 90 94 12 47

Du 26 au 31
Semaine grand nettoyage
Organisé par Equi-trot. Rens. 06 80 40 55 26.

Le 27 et 29
Animations au pôle jeunesse (équitation)
Le matin. Rens. 04 90 94 44 10

SEPTEMBRE

• Le 1er
Grand écran
À la médiathèque. Rens. 04 90 24 20 80

• Le 4 à 10h30 et 15h30
La Malle aux Histoires
À la médiathèque. Rens. 04 90 24 20 80

• Le 7
- à partir de 9h30
Forum des Associations *À la MVA*
- à 17 h
Grand Ecran
À la médiathèque. Rens. 04 90 24 20 80

• Du 7 au 8



48ème Finale du Trophée des Maraîchers
Cela fait presque 50 ans que cette manifestation tient le haut du pavé sur la commune ! Elle fût créée à l'époque pour symboliser l'amitié nouvelle entre les deux confréries jusqu'alors opposées : la Madeleine et la Saint Eloi. En mariant la passion taurine et la culture maraîchère, elle inspire depuis quelques années déjà de grands maîtres cuisiniers de France qui viennent faire déguster à un public gourmand, leurs spécialités culinaires au pied de la pyramide géante de fruits et de légumes issus de l'agriculture châteaurenardaise. Ajoutez à cela une pincée d'abrivados, un soupçon d'encierro, un repas géant qui réunit chaque année plusieurs milliers de convives et pour finir, liez le tout avec la finale du Trophée le dimanche ! Evidemment, un week end à consommer sans modération aucune !
Programme :
samedi 7 septembre : 16h, trophée des Maraîchers Espoirs – 19h, abrivado autour des allées – 22h, encierro devant la bodega bienvenista
dimanche 8 septembre : 11h, abrivado de chevaux lourds, abrivado des enfants – 16h, finale du Trophée des Maraîchers

• Le 8
Concert de Lionel Ginoux
à l'Espace Culturel et Festif de l'Etoile. Rens. 04 90 95 34 39. Spectacle du Rotary Club au profit de France Alzheimer «Act Tempo».

• Du 13 au 18
Fête de la St Omer *(programme p. 10)*

• Le 14
- de 10h30 à 12h
Matinée des nouveaux arrivants
Ouverture des services municipaux pour accueillir les nouveaux venus dans la commune. Rens. 04 90 24 35 21
- à 14 h 30
Atelier d'écriture pour adultes
À la Médiathèque. Rens. 04 90 24 20 80

• Du 14 au 15
Les journées du patrimoine s'invitent dans la commune !
Ayant pour thème « 1913 - 2013 : cent ans de protection », ces journées du patrimoine mises en place sur Châteaurenard par le service culturel se feront en partenariat avec 6 associations locales qui ont concocté un programme d'animations gratuites. Visites commentées, animations sur les différents sites ouverts à cette occasion : four banal, lavoir, orgue à l'église , tombeaux de personnages illustres… Participez au jeu de piste « histoire immortalisée dans les pierres des façades », aux circuits en calèches en ville et vers le hameau de la Crau (sans oublier l'accueil chaleureux et convivial de Mr Mounier et ses plantes aromatiques), le château, la maison des anciens, le musée et son exposition temporaire sur les 100 ans du rugby… Venez nombreux !

• Le 17 de 15h à 19h30
Collecte de sang
À la Maison de la Vie Associative. Rens. 04 90 94 12 89

• Le 21 à 18h
Conférence organisée à la Médiathèque «La Peinture orientaliste»
Par Sophie Roux, historienne de l'art. Rens. 04 90 24 20 80

• Du 28 au 29
Virades de l'espoir au MIN.
Rens. 04 32 36 13 47 : soyons tous unis pour aider à lutter contre la mucoviscidose !

19, 20 et 21 juillet : Trois jours de culture traditionnelle autour du taureau et du cheval



la 4ème fiesta de Châteaurenard s'annonce sous les meilleurs hospices !
Avec deux corridas prévues le samedi et le dimanche, orchestrées par Padilla, Castella, Silveti, Ferrera, De Aranda et Leal, célèbres toréros que l'on ne présente plus, des défilés de chevaux, des cabarets équestres, des spectacles de poneys, de chants et de danses sévillanes, des danses gipsy et autres animations, aucune excuse ne sera acceptée si vous ratez cette occasion unique de vous divertir ! Ajoutez à cela une ambiance de fête avec restaurants, boutiques, village Feria et vous avez là un cocktail détonnant à ne manquer sous aucun pretexte !
Informations et vente des places pour les corridas sur le site : www.fiestaytoros.com ou à l'OT au 04 90 24 25 50 .

• Mardi 16 :
18 h : *visite gratuite des toros de la corrida au campo*
19 h : *apéritif*

• Vendredi 19
19h : *animation en ville, défilé des chevaux lourds et attelages des vieux métiers, ouverture du village feria, cabaret équestre, restaurants : tapas, bodegas, boutiques*
20h : *inauguration du village feria, animation par le groupe Latismélie, chants et danses flamenco – gitan*
20h45 : *spectacle "passion équestre"*
23 h : *soirée Fiesta Y Bodega*

• Samedi 20
11h : *défilé d'attelées de 20 poneys shetland, défilé des poneys clubs de la CARAD*
11h30 : *ouverture du village feria, cabaret équestre, restaurants, tapas, bodega, boutiques, animation musicale par la peña de St-Etienne du Grès*
12h30 : *spectacle "passion équestre"*
14h30 : *spectacle des poneys club de la CARAD*
18 h : *aux arènes, corrida*
20h30 : *ouverture du village feria, cabaret équestre, restaurants, tapas, bodega, boutiques - animation musicale par la peña de St-Etienne de Grès*
21h15 : *spectacle "passion équestre". remise d'un trophée au meilleur toréro de la corrida*
23h : *soirée fiesta y bodega*

• Dimanche 21
11h : *ouverture du village feria, cabaret équestre, restaurants, tapas, bodega, boutiques, concours d'élevage de chevaux toutes races et démonstrations équestres*
17h : *aux arènes, corrida*
20h30 : *village feria, cabaret équestre, restaurants, tapas, bodegas, boutiques, animation musicale avec le groupe Cumbi Loca musique latino, remise d'un trophée au meilleur toréo de la corrida, grand final du spectacle "passion équestre"*
23 h : *soirée fiesta y bodega*

PROGRAMME

Étude de marketing territorial : activités, emplois et formations au cœur des préoccupations municipales



Dans un contexte économique difficile et fortement concurrentiel, quel est le devenir de notre commune, de notre territoire du Nord Alpilles ? Quelles sont les perspectives d'emplois, de création d'activités, de formations, de développement durable pour Châteaurenard ?

Soucieux de ces enjeux majeurs et face à la crise que la France traverse depuis quelques temps, Bernard Reynès ambitionne de mettre en œuvre une politique économique forte pour notre commune, pôle de centralité de la Communauté d'Agglomération Rhône-Alpilles-Durance. La commune, soutenue par Châteaurenard CARAD Développement, souhaite réaliser une étude stratégique de son avenir économique pour les 10 prochaines années.

En confrontant la vision des acteurs et partenaires économiques (chefs d'entreprises, élus, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, chambre d'agriculture, CARAD, Pays d'Arles, Provence Promotion …) aux études économiques disponibles, aux atouts de notre secteur et à la concurrence régionale, nationale et internationale, il s'agit de mettre en place une politique économique à moyen et long terme. Cette stratégie doit s'appuyer sur l'identité, les ressources et les atouts de Châteaurenard, dégager des enjeux pertinents et contribuer à l'organisation et l'attractivité économiques de notre territoire.

Un état des lieux devra mettre en exergue les atouts et le potentiel de Châteaurenard, les confronter aux handicaps et facteurs limitants de l'activité locale et les inscrire dans un contexte de forte concurrence entre les territoires. À partir de ce diagnostic, sera proposée une stratégie économique globale à court et moyen terme (10 ans).

C'est le bureau d'études ADIT (Strasbourg) qui a été retenu pour assurer cette mission d'une durée de 5 mois et d'un montant de 52 850 € Spécialisé dans la démarche de l'intelligence territoriale, ce bureau d'études privilégie les potentialités industrielles locales et la recherche de niches d'activités. Cette approche permet de positionner les territoires sur des activités économiques innovantes et non concurrentielles avec les territoires voisins.

La vision prospective et coordonnée se veut concrète, efficace et pragmatique. Un plan d'actions opérationnel sera mis en œuvre alliant proximité pour servir les stratégies propres aux entreprises et recherche d'opportunités pour permettre un développement économique au service de notre commune et de ses habitants. Les choix proposés doivent avoir pour objectifs premiers l'amélioration de l'emploi et le déploiement de formations locales.

Marcel MARTEL

Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi : que peuvent en attendre nos entreprises ?



Plusieurs chefs d'entreprises ont répondu à l'invitation de B.Reynès

Un grand nombre de professionnels du monde de l'entreprise s'est déplacé le lundi 13 mai dernier, invités par Bernard Reynès, député-maire, à l'initiative de l'association Châteaurenard CCRAD Promotion, pour une présentation du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Entouré de Pierre Castoldi, sous-préfet d'Arles, de Max Gilles, Président de la CARAD et Maire d'Eyragues et de nombreux chefs d'entreprises du territoire, le député-maire a particulièrement porté l'accent sur les mesures liées à l'emploi.

La première intervention de la DRFIP (direction régionale des finances publiques) a porté sur le crédit impôt compétitivité emploi, qui permet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, rappelant que toutes les entreprises redevables de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu et ayant des salariés peuvent en bénéficier.

La DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) a ensuite présenté les contrats de générations qui ont une triple orientation : une intégration durable des jeunes, les recrutements et le maintien en emploi des seniors et la transmission des compétences.

Enfin, ce fut au tour de la Mission Locale du Delta de présenter les contrats d'avenir du secteur marchand qui concernent les 16/25 ans d'un niveau CAP-BEP.

La réunion s'est terminée par des échanges constructifs avec les chefs d'entreprises qui ont pu aborder les problématiques spécifiques liées au développement économique et professionnel de leur activité.

Toutes les présentations détaillées sur ces dispositifs, les modalités et les contacts locaux utiles sont consultables sur le site de l'association : chateaurenard-ccrad-promotion.com ou peuvent être demandées à I. SIBRA au 04 32 62 14 38.

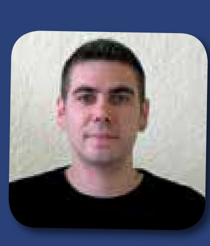
Marcel MARTEL

Ils entreprennent à Châteaurenard !

L'ACAC souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans. N'hésitez pas à nous contacter : ACAC association des commerçants et artisans de Châteaurenard 7 rue Antoine Ginoux - 13160 Châteaurenard - www.chato.info – Tel : 06 08 61 48 18



FATIVET
Madame Salem a ouvert sa boutique de vêtements, après 7 années passées sur les marchés. Vêtements pour femmes à petits prix, accessoires, bijoux, chapeaux, sacs. Boutique ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h30. À découvrir également à côté, la boutique STYLE ROYAL, tenue par Jamila.



NF Placo
Nicolas Fontaine, après une dizaine d'années d'expérience en tant que plaquiste dans des structures locales, décide, son CAP plâtrier en poche de monter sa petite entreprise. Petit fils de Châteaurenardais, il investit le hangar de sa grand-mère, crée une structure d'auto-entrepreneur et propose tous travaux liés au plaquage : enduit, joints... Devis gratuit..
Tel 06 29 43 75 56
nicolas.fontaine09@orange.fr



Les Cancans de Dice : changement de propriétaire
Après avoir rangé vos armoires, venez déposer vos vêtements aux « Cancans de Dice »... depuis le mois de fevrier, Chantal se fera un plaisir de les vendre... vêtements femmes et accessoires (bijoux, chapeaux, sacs).
44 cours Carnot • Tel : 04 90 20 82 15



Aux jardins de JULIEN
Julien Linderme propose ses services de jardinier paysagiste sur Châteaurenard et ses environs. Julien entretient, tond, taille, élague, débroussaille et aménage les jardins. Il effectue une remise de 10 % sur le premier chantier.
Tel 06 66 69 56 61



Vi-Services :
Cette société dont l'activité, consiste à faire des réparations, des passages aux Mines et des entretiens de poids lourds sur site grâce à un fourgon atelier et à un camion, vous reçoit 2 impasse Saint Honorat.
Tel 04 90 90 95 77 • 06 65 53 02 00
Fax 04 88 71 43 12



Chocolaterie de l'Opéra
C'est une histoire de famille que nous livrent les Loisy ; chocolatiers depuis 4 générations, à la recherche de cacaos rares.... Nicolas le père et Olivier le fils, roulent leur (ca)bosse jusqu'à Châteaurenard et s'y implantent décidant de re-localiser la production jusqu'alors à l'étranger. L'écoute attentive de la municipalité les a séduits, la situation géostratégique de la commune a fait le reste. Avec 50% de leur chiffre d'affaires à l'export, la retombée économique pour la commune est évidente. Le site regroupe le laboratoire de recherche, les bureaux administratifs et d'ici peu la production. Il est à destination des professionnels et des métiers de bouche. Il s'agit là d'une société artisanale à taille humaine qui compte une dizaine d'employés. A terme des emplois supplémentaires pourraient être créés.
846 chemin du Barret • Tel 04 90 87 00 10 • www.chocolateriedelopera.com



Le Mas de l'Echanson décroche le titre de «maître restaurateur»
Reconnaître l'excellence des meilleurs professionnels de la restauration traditionnelle en valorisant leur compétence ainsi que leur engagement en faveur de la qualité, telle est la récompense de ce titre, accrédité par l'Etat. En réalisant une cuisine « authentique », en ne recourant pas à l'assemblage ou à des plats déjà préparés, en utilisant uniquement des produits frais, en s'engageant à respecter un ensemble de règles simples, mais garantissant une prestation de service de qualité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, le Mas de l'Echanson a réussi à obtenir ce titre, en début d'année, gage d'un sérieux et d'une qualité qu'on lui connaissait déjà. Toutes nos félicitations à Stéphanie Roque ! **ouvert du mardi au dimanche midi. Tel 04 90 95 98 18 • www.mas-echanson.net**

Cordialité et solidarité : les voisins en fête !

Maison Paisible

Mas d'Antonin


Avenue Trouillet


Clos des Vignes

La manifestation nationale créée en 1999 emporte chaque année un important succès. Le temps plus que maussade le 30 mai dernier n'a cependant pas rebuté certains courageux qui se sont même réunis en extérieur où tisanes et cafés chauds ont été les bienvenus !

22 quartiers ont répondu présents à l'invitation et le député maire et son équipe n'ont pu malheureusement faire le tour de tous, le temps étant compté. Partout, l'accueil fût chaleureux, avec un verre de bienvenue, une part de quiche, de gâteau, des friandises et même un délicieux tajine au Clos des Vignes... L'occasion de rencontrer nos administrés dans un autre cadre très convivial...


Résidence les Oliviers


Impasse du Ventoux


Lotissement la Pinède


Chemin de la Pointue


Rue Debussy

EXTRA FESTIFS : c'est parti pour un été très très chaud !!!

Chaque jeudi du 27 juin au 8 août, à partir de 18 heures et jusqu'à 23 heures, le marché nocturne s'installera en plein coeur de ville, dans une ambiance musicale et festive. Pour la 4ème édition de ce marché nocturne, Frédéric Hawecker, Meilleur Ouvrier de France chocolatier, a accepté de parrainer cet événement ! Parrain de choix pour un marché de roi !

Artisanat, produits régionaux, dégustations gratuites (en partenariat avec les commerçants de Châteaurenard,) ce sont près de 30 forains qui proposeront leurs spécialités, le tout en musique et en animations diverses... Et il y en aura pour tous les goûts : le 27 juin, musique des années 20 avec le groupe Tom Sawyer and Co qui propose « Jazz New Orleans », le 4 juillet, échoppe des fauconniers, déambulation avec rapaces, conte pour enfants, hommes statues, échassiers, orchestres de rue, distribution de cadeaux, apéritif offert à la population, lâcher de ballons, le 11, la caravane des Ménestrels, musique et danse médiévales, le 18, caravane des pirates qui déambulera en costumes du XVIIIe, le 25, place à la « Guinguette » avec Les Frérots, le 1er août, les Bandits Manchots, chansons des années 30 et 50 et enfin le 8, pour la clôture, du « Rythme & Soul », années 70 et 80 avec Les Ventres Bleus. Le samedi, sur 3 dates, des spectacles de qualité sont proposés à partir de 19 heures : le 13 juillet, le célèbre concours de chant qui a réuni plus de 1000 personnes l'an dernier « C'est dans l'air », le 27, animation « Guinguette années 30 et 40 » avec Les Frérots et le 10 août, Rock et Danse des années 60 avec Les British Legends. Un bel été en perspective, non ?

Rens. Claudine Forey – Tel 04 90 24 35 35
courriel : managercentreville@chateaurenard.com


Tom Sawyer & Co

Les Frérots

Compagnie Soukha

C'est dans l'air

Médaillés du travail : 16 récipiendaires honorés en mairie



Toutes nos félicitations à : *Hélène Salvador, Maryline Campanella, Patricia Sarrazin, Valérie Rivas, Serge Barraquier, Alain Bourlon, Hélène Reynier, Nathalie BenBlekacem, Alain Mariani, Alain Genevet, Richard Cantelli, Marie-Christine Canovas, Maurice Chaze Jean-Claude Perrin, Patrick Benet, Sylvie Bertini, Odile Gerber, Sylvie Gontier, Dominique Moretti, Eric Falchi, Françoise Isnard, Sylvie Orlando, AneLyse Picco, Martine Molins, Mireille Viricel, Antoine Carmona* pour leurs 20, 30, 40 et 45 ans de travail .

Venez choisir votre association pour la rentrée !

Comme toutes les années, la maison de la vie associative organise son forum le premier week-end de septembre à partir de 9 heures.

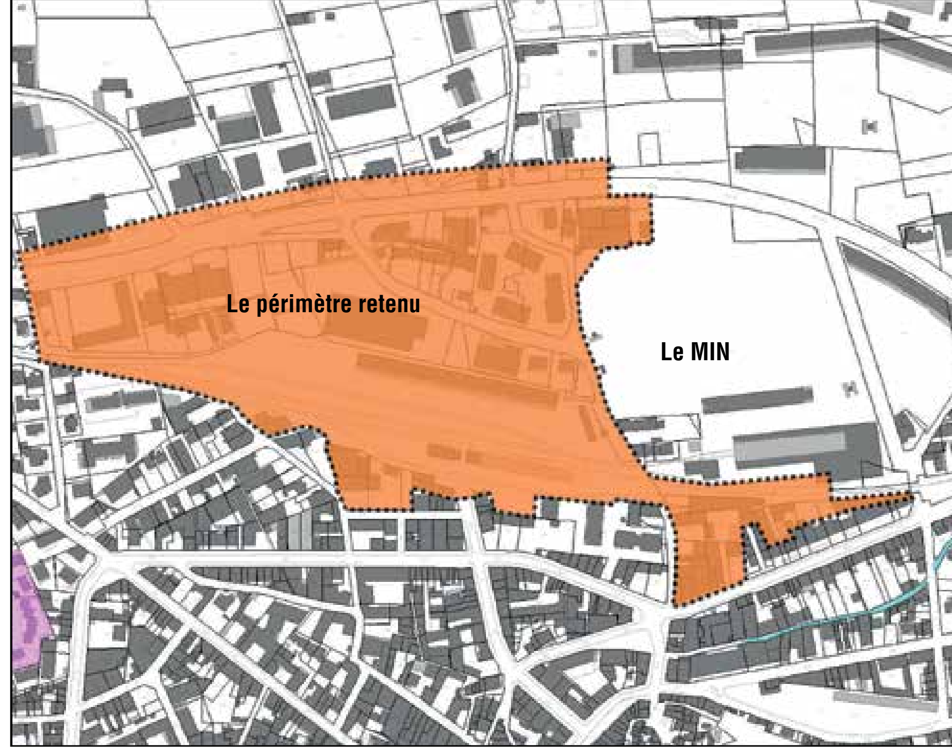
Associations sportives, culturelles ou sociales, nul doute que vous trouverez votre bonheur en ce 7 septembre pour bien démarrer l'année ! Compte tenu de l'évènement qui coïncide avec le trophée des maraîchers, les animations du forum se termineront exceptionnellement à 16 heures pour laisser la place à la course camarguaise. Pour les modalités d'inscription contactez Sandrine Fournier au 04 90 26 32 95 et ce avant le 30 juin.

Louis BOUCHET

Aménagement du quartier de la Gare : maîtriser et anticiper l'évolution de la ville



Benoît Fanjeau, directeur du service urbnanisme, Emilie David, instructeur et Michel Lombardo, adjoint à l'urbanisme, *in situ*.



Ville centre d'une communauté d'agglomération de plus de 50 000 habitants, Châteaurenard a vu ces dernières années accroître son rôle de pôle de centralité et devenir peu à peu la seconde ville du pays d'Arles avec une situation géostratégique privilégiée, une vitalité économique croissante et un développement des services à la personne.

Dès lors de nouveaux enjeux apparaissent : maintenir un équilibre socio–démographique, maitriser l'étalement urbain et préserver l'espace agricole, adapter l'offre à la demande de logements, améliorer les déplacements domicile-travail, anticiper le vieillissement de la population, préserver et développer la vitalité commerciale du centre ville. Aménager le quartier de la gare, espace aujourd'hui en état de friche urbaine, est une des réponses permettant de répondre à ces enjeux. En devenant demain, un espace de vie de grande qualité, cet aménagement permettra à terme de relier et connecter par une artère le Bd Genevet au cours Carnot et ses commerces, jouant un rôle d'aspiration vers le cœur de ville, de réaliser en fonction des besoins une école au nord de la ville, d'élaborer un projet d'habitat cohérent qui prendra en compte le vieillissement de la population, la mixité sociale et inter-générationnelle, d'aménager des parkings très proches du centre ville, de créer des activités commerciales et de remettre en service l'ancienne ligne ferroviaire Barbentane /Chateaurenard/Plan d'Orgon avec une connexion sur Avignon afin de faciliter les déplacements des habitants de la communauté d'agglomération. Cette dernière réalisation ouvre des perspectives prometteuses dans la gestion des déplacement domicile/travail (estimé entre 2500 et 3000 voyages/jour) avec l'avantage de desservir également le futur lycée. Ce projet ambitieux doit être structuré sur le long terme. Il doit être cependant anticipé dès aujourd'hui . Un périmètre d'étude a été déterminé, permettant à très court terme de lancer un concours d'idée d'urbanisme pour définir les grandes orientations et les différentes fonctionnalités de ce nouveau quartier .

« *Tels sont les enjeux et les réponses que nous devons apporter à la nécessaire évolution que nous devons assumer. Notre territoire est, et doit rester un territoire rural qui doit être préservé, sans être figé . Des évolutions doivent s'opérer mais doivent être conduites en douceur en utilisant les nombreux atouts que notre ville possède. Le quartier de la gare « no- man's land » aujourd'hui, espace de qualité, de modernité et de vie demain, est l'un d'entre eux* » précise Bernard Reynès, notre député-maire.

Michel LOMBARDO

DERNIÈRE MINUTE • Conseil Général : le Président Guérini donne un accord de principe à la municipalité pour la délocalisation de la RDDT13 et la vente des terrains de la gare permettant ainsi une maîtrise foncière nécessaire à ce projet ! Présent lors de l'inauguration de l'esplanade le 4 juillet prochain, ce dernier fera une déclaration en ce sens.

Restrusturation et renforcement des digues de la Durance : des travaux nécessaires

Pour la sécurité des Chateaurenardais et des communes limitrophes, la commune s'est engagée, en lien avec le Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), dans un programme pluriannuel de restructuration et de renforcement des digues de la Durance.

Pour sa part, la commune a en charge l'obtention de la maitrise foncière d'un certain nombre de parcelles longeant les digues, le SMAVD étant le maitre d'ouvrage du projet. Ce programme appelé « BOMPAS/ LE RHONE » concerne les communes de Rognonas, Châteaurenard et Noves. Le projet est découpé en « tronçons » dont 5 pour notre commune, représentant environ 10 kms d'ouvrages. Les travaux du premier tronçon concernant Châteaurenard (3 kms d'ouvrage pour un coût de plus de 4,5 millions d'euros) ont démarré en avril et devraient durer une année. Les deux tronçons suivants seront traités conjointement sur 2014/2016, les deux derniers à partir de 2016.

Marcel MARTEL



M. Martel visite régulièrement l'avancement des travaux

Plan Local d'Urbanisme : la modification est lancée !



Le 19 juillet 2006, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville qui s'est substitué au Plan d'Occupation des Sols. A quatre reprises le conseil municipal est venu amender ce document d'urbanisme, par 2 modifications et par 2 révisions simplifiées.

Ce document fait apparaître, dans son application au quotidien en terme de gestion du droit des sols et d'autorisation d'urbanisme, la nécessité de procéder à certains ajustements et précisions.

Les nouveaux textes législatifs demandent également d'adapter le document d'urbanisme.

Enfin, la modification du PLU permettra d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AUc destinée à l'implantation d'un lycée.

C'est dans ce contexte que la municipalité a engagé une troisième modification du PLU.

Dans ce cadre, elle a fait appel à un bureau d'étude, le Cabinet Lacroze, à Pujaut afin de la guider et la conseiller. Les études préalables et le travail préparatoire étant achevés, le projet est désormais arrêté et a été soumis à enquête publique du 2 mai au 3 juin 2013.

Le dossier d'enquête publique de la modification n°3 du PLU a été déposé à la mairie de Châteaurenard et a été mis à la disposition du public ainsi qu'un registre sur lequel les intéressés ont pu annoter leurs observations pendant toute la durée de l'enquête. Le tout est consultable auprès du service Urbanisme.

A l'issu de l'enquête publique, le projet peut éventuellement être modifié (selon les observations du commissaire-enquêteur). Le conseil municipal sera amené à approuver la modification n°3 du PLU laquelle sera ensuite publiée dans un journal diffusé dans le département.

Aux urnes citoyens !

Quelque 30 jeunes Châteaurenardais étaient présents lors de la cérémonie de remise des cartes d'électeur suite à leur inscription sur les listes de l'état civil.

Un fort moment d'émotion, où il a été rappelé par le premier magistrat l'importance de l'acte civil que revêt le vote, par "son implication responsable dans la vie de la commune". Les membres du CMJ se sont prêtés au jeu en tenant l'urne dans laquelle symboliquement chaque jeune a remis une carte leur permettant de disposer de deux places de cinéma offertes par la municipalité. Ce moment solennel, dont Pierre Castoldi sous-préfet d'Arles a été le témoin, s'est terminé par le verre de l'amitié. Les jeunes gens n'ayant pu se rendre à la cérémonie verront leur carte envoyée par courrier.

Nathalie BANGIL



Très attentifs nos jeunes citoyens voteront dès l'année prochaine

Châteaurenard au coeur du service civique



N. Bangil remet son diplôme à une jeune "appelée"

Une quarantaine de jeunes Châteaurenardais(es) et du Nord Alpilles ont effectué leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC) le mercredi 27 mars à la Maison de la Vie Associative, à la demande de Bernard REYNES et avec l'accord du Centre du Service National de Marseille, leur évitant ainsi de se déplacer jusqu'à la base aérienne de Salon.

Accueillis par Jean Pierre Seisson, ils ont été encadrés durant toute la journée par du personnel militaire et civil de la Défense. Cette journée constitue la 3ème et dernière étape du parcours de citoyenneté que les jeunes citoyens en devenir ont à effectuer.

La JDC a été rythmée en plusieurs étapes : des modules théoriques le matin et des modules pratiques l'après-midi. Un questionnaire de satisfaction a révélé que 100% des jeunes ont été satisfaits par l'accueil que la Mairie leur a réservé.

Enfin, Nathalie Bangil, conseillère municipale déléguée à la jeunesse a clôturé cette journée en remettant à chacun des jeunes gens présents un diplôme nominatif.

Les CMJ sont de véritables artistes !



Le Skate-Park haut en couleur

« Plus coloré, moins triste et surtout plus beau... » ! Voilà ce que l'on entend en passant au niveau du Skate-Park à Coubertin !

A l'initiative du CMJ, validé par le 1er magistrat, ce projet d'embellissement du Skate-Park s'est véritablement concrétisé dans la joie et la bonne humeur ! Encadrés par Denys PASCO, artiste peintre spécialiste en design mural, les élus du CMJ ont exercé leur nouveau talent de « graffeur » sur les modules de glisse. Très fiers d'eux, ils se sont fait une joie de faire découvrir leur oeuvre à leurs parents ! Denys dit « Densoner » s'est ensuite concentré sur le mur du Skate -Park pour réaliser une de ces oeuvres dont il a le secret ! Rappelons que nous devons la création de cet espace de jeu à un précédent mandat du CMJ.

Nathalie BANGIL

VANDALISME : aussitôt créées, ces fresques ont été vandalisées : les caméras de surveillance ont permis de confondre les coupables, ils comparaîtront en CCTP. Cet acte lamentable est bien peu respectueux du travail magnifique fait par le CMJ...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :



F. Cestier remercie les organisateurs

Prévenir pour éviter l'inacceptable

200 élèves participent à la manifestation

Le mardi 21 mai dernier, s'est déroulée au stade Pierre de Coubertin, une journée de prévention à la sécurité routière à destination des élèves de 3éme du collège Roquecoquille.

Organisée par la commune de Châteaurenard en partenariat avec la Préfecture et le Conseil Général, le Lions Club, l'association des Paralysés de France et le collège Roquecoquille, cette manifestation a permis à plus de 200 élèves de participer à des ateliers de sensibilisation, encadrés par des intervenants de la sécurité routière et du Lions Club. Différents thèmes ont ainsi pu être abordés : la vitesse et la réglementation, l'alcool et la drogue, la conduite de 2 roues, le temps de réaction ; les élèves ayant également pu s'essayer au « testochoc » et à la voiture tonneau. Moment marquant de manifestation, le témoignage de 3 victimes d'un accident de la route qui ont décrit leur vie au quotidien et les difficultés rencontrées face à leur handicap. Après les premiers éclats de rire insouciants du début de journée, les élèves se sont sentis de plus en plus concernés et ont compris la nécessité de respecter certaines règles de prudence jusqu'alors ignorées. Cette journée constitue l'une des actions que la municipalité mène depuis plusieurs années afin de sensibiliser tout un chacun aux dangers de la route.

Françoise CESTIER

Villargelle, MJC, Palestre et Pôle Jeunesse : tous ensemble, tous ensemble !



"Grosse rigolade" lors des Olympiades

Chaque année, durant les vacances de Pâques, ces quatre structures de loisirs destinées aux jeunes s'associent afin de leur proposer une grande journée d'animation commune.

Près de 100 participants âgés de 6 à 15 ans ont revisité « Les Olympiades » et se sont affrontés très amicalement sur les multiples ateliers installés à cette occasion dans l'enceinte du stade Pierre de Coubertin. Course en sac, pédalo-express, petit train, tir à l'arc, hoquet, quizz musicaux, jeux du pendu et bien d'autres encore ont rythmé la cadence !

Les Vacances d'été avec le Pôle Jeunesse

Durant le mois de juillet, mais aussi la dernière semaine d'août, le Pôle jeunesse propose divers ateliers et activités de loisirs pour les enfants à partir de 6 ans. Il y en a pour tous les goûts : escalade, équitation, tennis, piscine, loisirs créatifs etc... Le choix d'activité se fait selon les envies de chacun ! Les inscriptions ont commencé depuis le mardi 18 juin. Ne tardez pas, car les places sont limitées ! *Renseignements et inscriptions au 04 90 94 44 10.*

Villargelle : plus qu'un centre de loisir, un véritable lieu culturel, éducatif et ludique pour les 3-14 ans

Le centre de loisirs de Villargelle accueillera vos enfants du 8 juillet au 30 août avec des objectifs précis : développer leur curiosité, aller à la découverte de nouvelles connaissances, de nouvelles cultures et ce en adéquation parfaite avec MP13 (Marseille Provence, capitale européenne de la culture) puisque ces vacances amèneront les jeunes à s'ouvrir à l'Europe. Découvrir et apprendre d'autres traditions culturelles, artistiques, culinaires, sportives avec toujours à l'esprit l'acquisition de l'autonomie et des responsabilités, la sensibilisation à la sociabilisation et à la citoyenneté, encadrés par un personnel qualifié, le tout dans un cadre exceptionnel !

Centre de Loisirs Villagelle : Tel : 04 90 94 12 47
courriel : loisirsvillargelle@orange.fr • www.villargelle.com



Une sortie très appréciée par les plus jeunes

Action solidaire : l'épicerie sociale de Châteaurenard mode d'emploi....

Créée en décembre 2010, l'épicerie sociale de Châteaurenard est un point de distribution alimentaire qui apporte une aide de première nécessité à ses bénéficiaires.

Aline Aubert, la présidente de l'association répond à nos questions...

La rédaction : *Aline, qu'est ce qu'une épicerie sociale ?*

A. Aubert : *c'est une aide en produits alimentaires et produits d'hygiène de base, à un public en difficulté dans le cadre d'un accompagnement social. Dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition des produits variés et de qualité moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel. Cette contribution financière du bénéficiaire participe à la dignité des personnes et contribue à restaurer l'estime de soi.*

La rédaction : *qui et comment devenir bénéficiaire de l'épicerie sociale ?*

A. A. : *toute personne habitant Châteaurenard peut se rapprocher du CCAS ou des autres partenaires institutionnels ou associatifs (CAF, Maison départementale de la solidarité, Croix Rouge, Secours Catholique pour citer les principaux). Un dossier est constitué, il sera examiné par une commission qui attribue une durée d'accès et un montant d'achats réalisables.*

La rédaction : *quel est le nombre de dossiers pour 2012 et le type de personnes rencontrées ?*

A. A. *Prés de 1000 personnes ont été aidées. Cela représente 132 couples avec enfants, 300 personnes seules avec enfants et 504 personnes seules sans enfant*

La rédaction : *quels sont les partenaires financiers ?*

A. A. : *Il faut distinguer les subventions reçues par la Commune, le Conseil Général, la subvention Réserve Parlementaire de M. le Député, une structure nationale à laquelle nous sommes affiliés l'ANDES*, la Fondation Caisse d'Épargne Provence et les donateurs : Super U, Intermarché, Vitacroc, Crudettes, IDYL, ainsi que des producteurs locaux.*

Et Aline de conclure : « *nous ne serions rien sans les bénévoles qui travaillent sans compter et que je remercie.* » Ils œuvrent le lundi de 15h à 17h, le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 9h30 à 11h30.



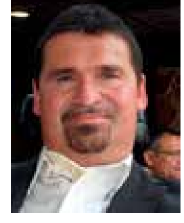
Epicerie : 19 bis avenue Léo Lagrange. Tel. 06 87 51 44 19

** L'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires, A.N.D.E.S, a pour objectif, à travers les épiceries qu'elle rassemble, de promouvoir l'accès des personnes en difficulté à une véritable citoyenneté économique : en permettant à un public exclu des circuits de consommation traditionnels de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en vendant, à un faible prix, des denrées de qualité ; en proposant des activités où les compétences de chacun sont mises en avant, les épiceries solidaires et sociales se veulent, au-delà d'une aide matérielle, un outil de reconstruction et un tremplin vers une réinsertion durable. Une première prise de contact a été établie entre les élus locaux, les épiceries solidaires de la Carad, les partenaires sociaux et les opérateurs de ANDES afin de lancer une étude sur la faisabilité d'une implantation sur la commune.*

Les plus belles rencontres sont celles inattendues....



M. J.Louis FONTAINE



M. J.C PARISOT

L'association Roby and Cie contribue à la réalisation et au développement de projets artistiques et culturels ainsi qu'à l'échange entre les artistes valides et artistes en situation de handicap, émergents et professionnels, avec pour concept de "faire communier les différences".

En collaboration avec l'OMC, elle propose le dimanche 30 juin au Centre Culturel et Festif de l'Etoile "l'Ere du rythme". Après une conférence débat en partenariat avec l'association "un autre regard" sur le thème de l'accessibilité à 13h30 (intervenants : J.C Parisot, tétraplégique, Préfet du Languedoc Roussillon, J.L Fontaine, paraplégique, formateur et consultant spécialisé des politiques du handicap), un spectacle en "live" mêlant les arts de la musique et de la danse suivra (dont un temps fort à 15h30 avec le trio flamenco). Une fusion d'artistes émergents et professionnels, valides ou en situation de handicap physique, des virtuoses de la guitare flamenca, des voix authentiques mélangeant tour à tour de la chanson française, de la pop, du rytm'n blues, du gospel..., des corps alliant précision et sensualité évolueront librement sur des danses de samba, de modern jazz ou de flamenco. *Accès tout public, apéritif offert en début de soirée. Droit d'entrée : 25 euros (réservation obligatoire) contact : Roby & cie Tel 06 50 44 83 48 • robyetcie@gmail.com*

Solange PONCHON

Pour la plus belle des mamans...

Depuis 35 ans, la commune, en partenariat avec l'UDAF met à l'honneur les mamans de Châteaurenard qui ont élevé trois enfants ou plus. Cette année, la famille Ségura où Sabrina la maman, accompagnée de son époux et de ses 3 enfants Quentin, Line et Lisa, a reçu en cadeau un superbe bouquet de fleurs et un chèque cadeau, en présence des élus et des représentants de l'UDAF. Saluons la participation de Messieurs Aubert, Blachère et Tron, retraités de l'Union des Associations Familiales, toujours fidèles à cette manifestation conviviale et sympathique.

Marie Jeanne TRON





Sabrina, une maman heureuse

Les ateliers jeunesse se suivent mais ne se ressemblent pas...



Une belle zone de loisir grâce à nos jeunes courageux

Rappelez vous, dans une édition précédente, nous vous faisions partager l'expérience de jeunes collégiens châteaurenardais participant à un projet d'ateliers jeunesse mis en place par le Lionsclub, l'ADDAP et le CCAS de la commune.

Le projet, a fait l'objet d'une convention annuelle signée entre les parties ainsi que divers collèges de secteur. Encadré sur le terrain par Laurent Loos et Patricia Raibaud éducateurs, aidés par le service espaces verts de la commune, Francisco, Adil, Youssef, Jalal, Corentin, André et Ruben ont ainsi aménagé des zones de loisirs sur le polysport du quartier Saint Eloi. "*Ces jeunes scolarisés dans plusieurs établissements scolaires du secteur mais résidant à part entière sur la commune peuvent parfois se raccrocher à un projet individuel grâce aux supports que peuvent représenter ces ateliers ainsi que l'accompagnement éducatif...*" souligne Laurent.

Cette année, d'autres quartiers devraient retrouver des couleurs grâce à ces jeunes gens volontaires !

Nathalie BANGIL

3 semaines intenses pour le Comité de jumelage

F. Cestier et J. Alex souhaitent la bienvenue à nos amis italiens

Viva Italia !

54 membres du Comité de jumelage de Châteaurenard, accompagnés par le groupe folklorique de l'Escolo di tourre se sont rendus à Villanova d'Asti, afin de fêter le 20ème anniversaire du jumelage des deux villes. Vingt années de partage, d'émotions, de souvenirs et de joie qui ont été ponctuées par un accueil à "l'italienne", chaleureux et joyeux ! Version pour le moins originale du Malade Imaginaire, interprêtée par nos amis italiens en version française et italienne, défilé dans les rues de Villanova, pose d'une plaque et remise du cadeau offert par la municipalité de Chateaurenard et notre Comité, (un banc provençal), soirée de Gala où nous avons surpris en interprétant un meddley de chansons provençales, suivi de chansons italiennes, messe en italien et français puis danse devant le "Palazzio Municipale", "*ce fût un séjour magnifique et les nouveaux membres du comité ont été enchantés...*" souligne Joseph Alex, le président du comité.

Deutschen Freunde willkommen !

Le 8 mai, 22 correspondants arrivent d'Altenholz dans notre commune. Après une délicieuse aïoli partagée à l'ombre des platanes du domaine de la Malgue, une réception en mairie attendait Marion Barth, Présidente du comité d'Altenholz, Carlo Ulrich, Bourguemestre d'Altenholz, les familles d'accueil et les membres des deux villes jumelles. Une visite d'Aix en Provence suivie de la soirée de Gala et pour certains, le dimanche au Vallon de la Roquette ont terminé la fête. Les vacances sont là, mais le comité ne s'endort pas et prépare pour le mois de décembre, un voyage découverte des marchés de Noël d'Alsace, ouvert à tous.

Contact Comité : Tél 06 82 07 24 66
Email : joseph.alex025@orange.fr

La Régalide : un club à la page !



Les belles voix de la chorale ont enchanté les convives

Les mamans ont été fêtées le 30 mai à l'Etoile

Pour toutes les mamans, la Régalide a proposé un spectacle de la chorale au Centre Culturel et Festif de l'Etoile qui a réuni 250 personnes. Un goûter dansant et un petit geste très apprécié (une rose pour les mamans et un paquet de bonbons pour les papas) ont conclu cet après-midi charmante.

Anniversaire à la Régalide : il fait bon vivre à Châteaurenard !

Quatre nouveaux nonagénaires ont été mis à l'honneur en avril dernier : P. Roméro, V. Rochette, E. Videau et E. Reynaud. Ils se sont vus offrir une bouteille de champagne et un joli bouquet et les quelque 220 invités ont assité à un spectacle "hommage aux Carpentiers" qui a évoqué bien des souvenirs...



Des nonagénaires en pleine forme

Maryse COURTIAL

Permanences des élus

■ **REYNÈS Bernard - MAIRE**
Sur rendez-vous au 04 90 24 35 11

■ **MARTEL Marcel**
Sur rendez-vous au 04 90 24 35 11

■ **TRON Marie-Jeanne**
Vendredi de 9h à 11h - Sur rendez-vous au C.C.A.S.

■ **LOMBARDO Michel**
Sur rendez-vous au 04 90 24 35 11

■ **CESTIER Françoise**
Vendredi après-midi - Sur rendez-vous en Mairie

■ **DIJON Christophe**
Jeudi après-midi
Sur rendez-vous au Service des Sports ou en Mairie

■ **PONCHON Solange**
Lundi de 14h à 16h - Sur rendez-vous en Mairie

■ **RAGOT Didier**
Lundi après-midi - Sur rendez-vous en Mairie

■ **SALZE Annie**
Jeudi après-midi - Sur rendez-vous en Mairie

■ **MARTEEL Patrice**
Vendredi matin
Sur rendez-vous aux services techniques

■ **BANGIL Nathalie**
Mercredi de 15h30 à 17h30 - Sur rendez-vous au Pôle Jeunesse

■ **SEISSON Jean-Pierre**
Mercredi après-midi de 14h à 17h30
Sur rendez-vous au service des eaux

■ **CHAINE Céline**
Sur rendez-vous en Mairie

Permanences de la mairie annexe



■ **PACT des Bouches du Rhône**
Amélioration de l'habitat : le vendredi de 9h à 12h sans RDV
sauf le 1er et 5ème vendredi du mois (bureau 3)
Façades : le jeudi de 9h30 à 12h aux Services Techniques (Urbanisme)

■ **CAF Assistante sociale**
Le mardi et le mercredi sur rendez-vous : 04 88 57 32 29 (bureau 2)
sauf vacances scolaires

■ **CAF Services administratifs**
Tous les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 (bureau 2)
sauf vacances scolaires

■ **Avocats**
1er et 3e lundi du mois de 14h à 17h (bureau 4)
sauf vacances scolaires

■ **Mutuelle du Vaucluse**
sans RDV, le jeudi de 9h à 12h (bureau 4)

■ **Conseiller d'Insertion**
le mardi sur RDV au 04.90.91.78.09/00 (Bureau 3)

■ **CICAS/Retraite Complémentaire**
les 1er et 3e lundi du mois sur RDV 0 820 200 189 (Bureau 3)

■ **UNPI (Syndicat des Propriétaires et co-propriétaires)**
3e vendredi du mois de 10h à 12h (bureau 4)

■ **ADIL**
Le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h et 13h30 à 16h30 sur RDV,
les RDV sont pris à l'accueil Urbanisme.

■ **Espace Info Energie**
1er mardi du mois de 14h à 17h sur RV au Service Urbanisme

■ **APERS (Service d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales : vol, agressions, non paiement de pensions alimentaires)**
le 3e vendredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au CCAS

■ **RAM**
Salle Louise Daudet, 2e vendredi du mois

Attention, ces permanences sont susceptibles d'être reportées ponctuellement. Pour tout renseignement :
Accueil de la mairie - 04 90 24 35 35

état civil

mars 2013

naissances

Gabriel GENY--CHAUVET (né en décembre 2012)
Adam KARIM
Valentin CHAUVET
Narimane EL ADEL
Pauline IBANEZ
Tiago LOPES
Bruce BENSIAM
Margot HONORAT
Méline SCHECH
Théo ESTEVE
Eyleen BLACAS
Juliette CRUZILLE
Sasha MENDOUD
Milan DI VITO
Rayane ELARABI
Romane LIENS
Sasha PUJOLAS MAGGI
Ayoub DRIOUECH
Adam AGUENGAN
Loubna DRIOUECH
Paola PENSABENE
Kayla MOSNIER
Lilya BOUHALI
Althea SEIGNOUR

mariages

Jean-Jacques PAVAN et Claudette FANTOZZI
Slimane OUAJÔURA et Azziza HASEDDOURI

décès

Bernadette ORANGE Vve RENOUVIN (90 ans)
Jacques FEUILLADIEU (72 ans)
Roger BOUCHET (80 ans)
Juan GÓMEZ Y BENITEZ (51 ans)
Marius SICARD (93 ans)
Antoine BOUISSON (85 ans)
Laurel ROBBE (19 ans)
Marguerite BRICHESE Vve MONIER (85 ans)
Eliane COURTY Vve ROUSSEL (85 ans)
Jean ROCHETTE (78 ans)
Jean-Marie VACHET (91 ans)
Jeanne NEY épse FOLLENIUS (68 ans)

avril 2013

naissances

Jihad BENDAHMANE
Lola VARGAS
Ziad YAÂLA
Shannae LESPRIT BRUN
Toméo PILATO MONPARLER
Léo CEBELIEU
Daniel VIGUIER
Lilwenn PAYS
Alice CHAVANNE
Luka MASCLE
Eden ERTEN
Gabriel GÉRAULT
Kamila SAID AHAMADA
Timéo BELORGEOT
Naël CARDI
Maïssa BENAZIZ
Zoé CHARDES
Lucas LIPPI
Zineb KASMI

mariages

Sylvain FOURNIER et Elodie LLORENS
Jean-François PUJADE et Claudia BAUDINO

décès

Denise DELOR Vve PAMPALONI (91 ans)
Reine DIBON Vve DUCIEL (90 ans)
Robert QUÉMÉRÉ (90 ans)
Raymond PALAIS (72 ans)
Roger AUBERT (80 ans)
Claire BERTRAND Vve JANNOTTA (86 ans)
Janine GRANGIER Vve COMMUN (90 ans)
Angel GONZALEZ Y MORO (79 ans)
Roger DEYNA (88 ans)
Yves FOURMENT (67 ans)
Anna DAUMAS Vve PAGENEL (98 ans)

numéros utiles

Pompiers	18 ou 04 90 94 03 78
SAMU	15 ou 04 91 49 91 91
Centre Hospitalier Avignon	04 32 75 33 33
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
Gendarmerie Nationale	17 ou 04 90 94 38 58
Châteaurenard Promotion	04 32 62 14 38
Police Municipale	04 90 90 17 00
Astreinte Services Techniques	04 90 24 35 71
CAF	08 10 25 13 10
Préfecture (Marseille)	04 91 15 60 00
Sous-Préfecture (Arles)	04 90 18 36 00
Conseil Général des Bouches du Rhône	04 91 21 13 13
Mairie de Châteaurenard	04 90 24 35 35
Bibliothèque Municipale	04 90 24 20 80
C.C.A.S.	04 90 94 06 87

Mission Locale	04 32 62 09 56
Office du Tourisme	04 90 24 25 50
Pôle Emploi (numéro spécial)	3949
Perception	04 90 94 13 50
Paroisse	04 90 94 13 45
Chambre de Commerce et d'Industrie	04 90 94 69 70
La Poste	04 90 24 45 40
Equipement	04 90 24 40 40
Maison de l'Agriculture	04 90 24 41 00
Cinéma Rex	04 90 94 15 03
Pôle Jeunesse	04 90 94 44 10
Piscine municipale (en saison)	04 90 24 35 19
N° A.M.I. (Assistance - Maintenance - Intervention)	0 800 800 934
Déchetterie	04 32 62 09 87

PETIT POMPIER deviendra grand !

Les 9 jeunes de la première promotion de l'école départementale Jeunes Sapeurs-Pompiers, viennent de réussir les épreuves du Brevet National de JSP.
Cinq d'entre eux viendront renforcer dès cet été, les équipes opérationnelles du Centre de Secours de Châteaurenard. Les autres ont été affectés à Noves, à Eyragues et au centre de secours de la Montagnette.
Les cours, assurés par des Sapeurs-pompiers formés à l'encadrement d'adolescents ont lieu le samedi au Centre de Secours ou sur les lieux de rassemblement départementaux. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires.
Tu as entre 13 et 14 ans ? Tu es sportif, dynamique et aime consacrer du temps aux autres ? Viens nous rejoindre pour la rentrée de septembre 2013.
Plus de renseignements au 04 90 94 03 78

Et nous profitons de cet article pour souhaiter la bienvenue au capitaine Sébastien Nicelli, chef de centre qui a pris ses fonctions le 1er mars dernier.

« Coup de cœur » du Rotary des Baux de Pce pour notre tennis club

Le Rotary Club des Baux de Provence a fait don au Tennis Club d'un défibrillateur le 17 avril dernier. Avec ce dernier défibrillateur, la commune en compte désormais 6 (Police municipale, salle de l'Etoile, Mairie, stade L.Porro et stade Coubertin).

Le débroussaillement est obligatoire en colline



L'été approchant, il n'est pas inutile de rappeler quelques réglementations à respecter afin de protéger les habitations contre les risques d'incendies. L'article 322-3 du code forestier fixe les obligations légales de débroussaillement (OLD) de chacun afin d'éviter les mésententes entre les voisins.
Les travaux à réaliser sont le débroussaillement (à effectuer autour de la maison du propriétaire sur un diamètre de 50 mètres minimum sans tenir compte de la limite de la parcelle) et l'élagage sur 2 mètres minimum (à effectuer afin d'éviter un relais entre les herbes et les cimes des arbres). Une association d'insertion (ATOL), constituée de 10 à 15 personnes, intervient depuis janvier 2013 sur les trois massifs communaux, que sont le vallon de la Roquette (22 Ha), le massif des Tours (20 Ha) et la Croix du vigneron (15 Ha environ). Leur travail consiste à débroussailler les massifs (roulement de trois ans) afin de les maintenir en sécurité et y garantir l'accueil du public toute l'année et surtout en période sensible, débroussailler les abords des pistes DFCI sur 10 mètres afin de faciliter l'accès des pompiers en cas d'incendie, élaguer les arbres sur une hauteur de 2 mètres minimum afin de couper un éventuel relais des flammes entre les herbes et les cimes des arbres sous le contrôle d'un agent municipal, Nicolas Nouguier.
Pour plus d'informations appelez le 04 90 24 35 35.

Jean-Pierre SEISSON

Qui veut devenir Damiselo Doù Castèu ?

Elle a défendu fièrement les couleurs de sa ville, elle a été notre ambassadrice durant deux ans et a tenu son rôle à la perfection, avec charme et délicatesse. Merci à Adelaïde Darasse pour sa disponibilité et son beau sourire et à Jeannot Lucchesi, à l'initiative de cette élection.

Mais il est temps pour elle de remettre le flambeau, comme le prévoit le réglement !

En effet, en 2014, une nouvelle élection de la Damisello Doù Castèu aura lieu et les inscriptions débutent maintenant pour se terminer en octobre. D'ici là, notre charmante Adelaïde continuera à représenter la commune avec tout le charme qu'on, lui connait. Quelques rappels pour être éligible : la Damisello Doù Castèu doit être de nationalité française et être domiciliée sur Châteaurenard. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation, d'une photo portrait en civil et d'une photo en pied en costume d'Arlésienne. Célibataires, les jeunes filles doivent être au moins âgées de 18 ans dans l'année de leur élection et ne doivent pas avoir plus de 25 ans. Leur cheveleure doit être suffisament longue pour porter la coiffe.Il sera tenu compte pour la sélection, de leur culture générale, de leur connaissance sur l'histoire et le patrimoine de la commune ; des notions de langue provençale et des us et coutumes du pays d'Arles seraient un "plus".

Les candidates devront maîtriser parfaitement l'art du costume provençal. Elles devront pouvoir monter en croupe derrière un cavalier afin de participer à une manifestation. Toute rémunération est interdite. Bulletin à remplir à l'office de tourisme. Inscriptions reçues jusqu'au mois d'octobre 2013.

Solange PONCHON



Notre bibliothèque devient médiathèque !



Avec sa nouvelle vitrine culturelle forte, une offre de services plus moderne, mieux adaptée aux besoins des Châteaurenardais, une plage horaire élargie, un nouveau règlement qui a pour objectif d'augmenter l'accessibilité en élargissant la gratuité à de nouveaux publics et de simplifier la gestion des prêts aux usagers, un accès WIFI en toute liberté, la bibliothèque municipale prend du galon et devient médiathèque ! Une nouvelle plaquette est éditée pour présenter les modalités d'inscription et les services proposés avec un visuel créé sur mesure qui sera désormais sa carte de visite. L'équipe de Lourdes Ségura porte cette transition avec enthousiasme et attend un public nombreux. *Ouverture le mardi de 14h-19h et les mercredi, vendredi et samedi de 10h-12h et de 14h-18h.*
Courriel : mediatheque@chateaurenard.com

« Dous jour pèr pensa Prouvençau »

Destinée à promouvoir et transmettre notre culture provençale et nos traditions, la semaine provençale a été organisée par nos associations de tradition : Li Cavalié doù Casteù, La Férigouleto, l'Escolo di Tourre, l'Escolo Marius Chabrand, Le Patrimoine, sous l'Egide de l'OMC. Du 18 au 25 mai, exposition, conférence, pièce de théâtre, opérette marseillaise ont scandé cette semaine avec une manifestation phare : Transhumance, dans le cadre de Marseille Provence 2013 (voir p5). Un grand merci à toutes ces associations qui font vivre notre culture !

100 ans de passion sous le maillot rouge et bleu

Organisée par l'association du patrimoine qui a rassemblé autour du monde de l'ovalie un grand nombre d'objets de collections, la nouvelle exposition temporaire du Musée des Outils Agraires et des traditions, retrace un siècle de passions autour du ballon ovale.

Et la passion "rugbalistique" n'est pas un vain mot dans la commune : les familles Boileau, les frères Camoin, Prospero, Pauleau, Gras, Conti, Chaze, Chauvet, tous y ont laissé des marques... ou des oreilles !!!

Entourés des co-présidents du RCC, de la mascotte de l'équipe de France, de Guy Camberabero, ex-demi d'ouverture du XV tricolore, le député maire a rappelé l'importance du rugby dans la commune, la fierté des Châteaurenardais lors de l'accession par deux fois en première division, les deux boucliers de Brennus brandis par le club, il y a quelques années.

Gageons que cette exposition séduira les novices, encouragera les sportifs et boustera les supporters à accompagner leurs champions.

Gérard Jouve président de l'Association du Patrimoine, présente à Bernard Reynès l'exposition

Brèves touristiques



Plus fonctionnel, plus spacieux, le nouvel Office de Tourisme a trouvé une place de choix !

Nouvel Office de Tourisme, mêmes horaires, mêmes coordonnées

L'Office de Tourisme vous accueille désormais au 20 Cours Carnot, du lundi au samedi de 9h a 12h et de 14h à 17h45 ainsi que le dimanche de 10h à 12h (horaires d'été).

Les coordonnées restent inchangées : Tél : 04 90 24 25 50
Fax : 04 90 24 25 52 • ot@châteaurenard.com

Le Pass Découverte :

Visitez le Château, le Musée des Outils Agraires et des Traditions et la Distillerie de Frigolet : l'Office de Tourisme vous offre un sirop ! Pass disponible à l'Office de Tourisme et sur les trois sites à visiter.

Travelling Provence : un nouveau guide interprète à Châteaurenard

Diplômée en tant que guide-interprète en anglais et en italien, au volant de son Crossover spacieux et confortable, Claire Paris propose de faire découvrir aux visiteurs la Provence hors des sentiers battus.

Tel : 07 81 44 46 29
Facebook :
http://www.facebook.com/travellingprovence

Jean Paul Pauleau : adieu l'Ami



Jean Paul, homme de tradition provençale et taurine, membre des Cavalié Dou Casteu, nous a quittés le 16 mai dernier...

Ardent défenseur de la culture provençale, apprécié de tous, nous garderons de lui l'image d'un homme dévoué, courageux et généreux, aimant Châteaurenard plus que tout.. Nous partageons la peine de sa famille et de ses proches.

Sport

3ème Souvenir Romuald Zucchelli : un plateau exceptionnel !

Début juin a eu lieu le « 3ème Souvenir Romuald Zucchelli » à Coubertin, en hommage à ce jeune homme de 20 ans, membre du club, disparu tragiquement le 1er janvier 2011.

Ce tournoi de football réservé uniquement à la catégorie U13 (enfants agés de 11 à 13 ans) a regroupé 36 équipes "Elite", venues des quatre coins de France, et considérées comme les meilleures de leur district dans la catégorie. Nous avons, avec l'aide des Services Municipaux, apporté notre soutien logistique par la mise à disposition des installations, mais aussi de matériel nécessaire à l'accueil et au bon déroulement de ce week-end. Un grand merci à toutes les collectivités et aux centres de secours voisins qui nous ont permis d'héberger les 280 jeunes footballeurs. Malgré un fort mistral, les amoureux du ballon rond ont pu assister à un grand spectacle, mené de main de maître par Nicolas Cremades, sous l'oeil vigilant du Président Eric Lambertin, et avec l'aide d'une trentaine de bénévoles venus prêter main forte.

Christophe DIJON



L'équipe 1 des U13 du F.A.Châteaurenard, auteure d'une très bonne saison,a eu fort à faire pour se mettre en évidence à l'occasion du "3ème Souvenir Romuald Zucchelli", qui a réuni un plateau d'une excellente qualité !

Le président E. Lambertin entouré de B. Reynès et C. Dijon

Les archers de Châteaurenard : "Bon sang ne saurait mentir"



De gauche à droite en haut : Philippe LLorens (entraîneur du club qui vient de recevoir son diplôme d'arbitre fédéral), le président Vincent Fournier. En bas Elodie et Christine Llorens nos deux championnes.

La saison de tir à l'arc de compétition en salle s'est achevée en mars. Avant que ne commence la période de compétition en extérieur, les archers de Châteaurenard affichent le sourire : 70 licenciés, participation à 10 compétitions, plus de 20 podiums chez les jeunes et des résultats très corrects chez les seniors. Mais surtout 2 championnes départementales 13 et de la Ligue de Provence : Christine Llorens et Elodie Fournier-Llorens, mère et fille ! L'une sacrée championne départementale des BdR, et championne de Ligue de Provence catégorie Arc à poulie Sénior Femme et l'autre, championne départementale des BdR et championne de Ligue de Provence catégorie Arc classique, Junior Femme. Encore une fois le dicton est vérifié, la mère et la fille sont sur les plus hautes marches du podium !

Tennis Club : Châteaurenard affronte le leader alsacien



Lors de la rencontre de l'équipe 1 conduite par son capitaine Olivier Satti (qui dispute cette année son maintien en championnat national 3ème division) face au leader alsacien, en ce premier dimanche de juin, Bernard Reynès, député-maire et Christophe Dijon, tous deux fervents supporters, étant là pour encourager Châteaurenard. Nul doute que leur présence et celle des nombreux autres « afficionados » aurait pu faire basculer une défaite annoncée ! Et même si les Châteaurenardais n'ont pas démérité, ils sont passés près de l'exploit qui leur aurait évité de disputer leur maintien lors de la dernière rencontre en Corse. Quoi qu'il en soit, ils ne descendront que d'une division, mais évolueront toujours l'année prochaine au niveau national. Avec plus de 300 adhérents, 4 courts extérieurs, 2 courts couverts entièrement rénovés et un club house accueillant, deux professeurs diplômés d'Etat, Olivier Satti et Morgan Dominati, épaulés par des éducateurs qui dispensent leur enseignement à plus de 150 jeunes, le tennis se porte bien à Châteaurenard. Il s'y passe toujours quelque chose : animations sportives, de compétition ou de loisirs et journées conviviales.

Centre nautique : tous à l'eau !

La piscine est ouverte depuis le 26 mai et fermera le dimanche 1er septembre 2013.

Pendant la période mai-juin, la piscine accueille principalement les scolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, le mercredi de 9 h à 11h45. Les heures d'ouverture au public pendant cette période sont fixées ainsi :

➜ Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h00 à 19h00

➜ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h45 et de 16h30 à 19h00.

Le public bénéficie alors des tarifs suivants :

Tarif plein : Adultes : 3,80 € - Enfants : 2,80 €

Tarif réduit : Adultes : 1,90 € - Enfants : 1,40 €

A compter du lundi 1er juillet, la piscine est ouverte au public de 10h00 à 19h00 tous les jours, y compris les jours fériés. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, et les enfants de 3 à 16 ans bénéficient du tarif enfant. Les tarifs 2013 n'ont pas été augmentés et ce pour la quatrième année consécutive.

Tarif plein : Adultes : 7 € • Enfants : 5 €
Carte adultes (10 entrées) : 62,40 €
Carte enfants (10 entrées) 39,80 €
Carte associations : 14,40 €
Carte de 20 entrées : 104 €

Tarif réduit / Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance :
Adultes 3,50 € • Enfants : 2,50 €
Cartes Adultes (10 entrées) : 31,20 €
Cartes Enfants (10 entrées) : 19,90 €
Cartes Associatives : 14,40 €
Cartes 20 entrées : 52 €

Pour bénéficier des tarifs enfants et tarifs réduits pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Des bassins qui s'adressent aussi bien aux nageurs qu'à la pratique ludique dans un cadre verdoyant et ombragé, propice au farniente et à la détente… un moment privilégié à venir partager en famille.



Expirez, soufflez !

Le groupe de gymnastique volontaire du CCAS compte des membres très dynamiques : ces dames se retrouvent chaque mardi et jeudi de 9h à 10h, salle sous la piscine, sous la direction de Corinne Catillon. Cela vous tente ? *Contactez le service des sports au 04 90 24 35 38*

l'écho des tours

Châteaurenardais(es), vous avez la parole !

Indiquez-nous vos noms et adresse afin que nous puissions éventuellement vous répondre - A l'aide de ce feuillet à découper, adressez-nous vos remarques, critiques, suggestions… et pourquoi pas, informations ? **Mairie de Châteaurenard - Service Communication - 13160 Châteaurenard**

....

....

....

....

....

....

....

....

Si vous souhaitez recevoir des informations régulières par courriel, merci de nous envoyer votre adresse électronique sur communication1@chateaurenard.com